

Territoires bretons en perspective et en prospective

“Territoire 2040”



Un travail collaboratif du réseau des agences d'urbanisme de Bretagne

(ADEUPa
BREST

AudÉlor
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

AUDIAIR
RENNES

d'Armor
côtes
DÉVELOPPEMENT

JUIN 2015

Sommaire

Introduction

1 / Les enseignements clés tirés des systèmes spatiaux de la démarche Territoire 2040 de la DATAR	4
1.1. Le modèle métropolitain français	4
1.2. Les villes intermédiaires, des métropoles incomplètes	6
1.3. Les portes d'entrées de la France et les systèmes territoriaux des flux	7
1.4. Les espaces de développement résidentiel et touristique	8
1.5. Les espaces de la dynamique industrielle	11
1.6. Les espaces de faible densité	12
Quatre interpellations stratégiques pour la Bretagne	13
2 / Les enjeux et problématiques posés pour la Bretagne	14
2.1. Le processus d'inscription du territoire métropolitain breton dans les réseaux internationaux	14
2.2. Le rôle des villes moyennes dans l'armature urbaine bretonne	17
2.3. L'attractivité résidentielle et touristique du territoire	20
2.4. La mutation de l'économie productive	21
2.5. L'espace marin et littoral	22
2.6. La qualité de l'eau	23
2.7. La transition énergétique bretonne	23
2.8. Les inégalités territoriales	24
3 / Application à la Bretagne : scénarios proposés	26
Scénario A	28
Scénario B	28
Scénario C	32

introduction

L'objectif de cette étude est de tirer parti d'une relecture des scénarios livrés par la DATAR dans le cadre de la démarche "Territoire 2040", afin d'alimenter la réflexion prospective bretonne.

En 2010, la DATAR a mobilisé de nombreux experts pour décrire les sept "systèmes spatiaux français" en perspective (état des lieux et problématiques) et en prospective. Cet exercice restant théorique, la DATAR a souhaité le partager sur les territoires.

C'est dans ce contexte que les cinq agences d'urbanisme et de développement se sont engagées, avec le soutien de la Région Bretagne, à confronter ces constructions intellectuelles à la réalité bretonne.

Quels sont les constats et les scénarios qui font écho avec ce qui est pressenti localement et comment rentrent-ils en résonance avec les enjeux et les défis identifiés sur les territoires bretons ?

Forts de leurs récents travaux menés à l'échelle régionale (Bretagne à grande vitesse, l'armature urbaine bretonne...), les agences se sont mobilisées collectivement pour répondre aux attentes suivantes ;

- Faciliter l'appropriation par les acteurs locaux des réflexions prospectives de la DATAR
- Revisiter certains enjeux régionaux au regard des lectures territoriales proposées par la DATAR
- Nourrir la réflexion prospective bretonne en proposant notamment quelques images des futurs possibles de la Bretagne.

La démarche "Territoires 2040 de la DATAR" a rassemblé dans un premier ouvrage publié en 2010 à la Documentation Française sous le titre "Des systèmes spatiaux en perspective", la description et l'analyse des sept espaces fonctionnels suivants :

- l'urbain métropolisé français dans la mondialisation,
- les systèmes métropolitains intégrés,
- les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux,
- les espaces de la dynamique industrielle,
- les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité,
- les espaces de développement résidentiel et touristique,
- les espaces de faible densité.

28 scénarios d'évolution à long terme ont ensuite été regroupés dans un second ouvrage intitulé "Des systèmes spatiaux en perspective", afin de montrer en quoi les futurs possibles des territoires nationaux sont "porteurs d'interpellations stratégiques et d'injonctions à agir".

Méthodologie adoptée par l'étude

La démarche, adoptée par les agences d'urbanisme pour décrypter ces analyses et ces scénarios et les confronter aux réalités vécues dans les territoires bretons, a distingué trois séquences :

1) Dans un premier temps, les agences ont procédé à une relecture des articles consacrés à chacun des sept systèmes spatiaux pour en extraire les principaux éléments de diagnostic (constat et problématique de chaque système) et de prospective (analyse des 28 scénarios élaborés par la DATAR). Quatre interpellations stratégiques pour la Bretagne résument les enseignements tirés de cette première séquence et concluent la première partie de l'étude.

2) La déclinaison de ces quatre questions-clés pour la Bretagne en une série d'enjeux majeurs à moyen long terme constitue le deuxième temps de l'étude. Elle s'est appuyée sur l'analyse rétrospective des variables déterminantes de la trajectoire bretonne.

3) C'est donc dans un troisième et dernier temps que les hypothèses d'évolution de ces variables ont été formulées afin d'élaborer des scénarios prospectifs, selon la méthode dite de "l'analyse morphologique" combinant ces hypothèses entre elles pour définir des scénarios cohérents d'évolution du territoire.

1. Les enseignements clés tirés des systèmes spatiaux de la démarche Territoires 2040 de la DATAR

La DATAR a mené entre 2010 et 2013 un important travail de mise en perspective et d'analyse prospective du fonctionnement territorial français. Elle a identifié sept systèmes spatiaux sur la base desquels vingt-huit scénarios ont été élaborés.

Les différentes trajectoires que pourraient emprunter les métropoles, les villes intermédiaires, l'appareil industriel ou les espaces à faible densité de l'hexagone sont ainsi présentées en plusieurs publications d'auteurs universitaires et chercheurs¹.

Ces constructions intellectuelles restent théoriques, la DATAR modélisant les systèmes spatiaux sans réellement les relier avec la réalité du terrain. Cette première partie vise à décrypter les modèles spatiaux français élaborés par la DATAR. Quels sont les scénarios qui font écho avec ce qui est pressenti localement et comment rentrent-ils en résonance avec les enjeux et les défis identifiés sur les territoires bretons?

Un tel exercice, permet dans un premier temps d'appliquer ces systèmes aux spécificités bretonnes pour, dans un second temps, réfléchir aux enjeux clés qu'ils auront à relever à l'avenir. Il s'agit d'offrir les éléments de lecture pour chacun des systèmes spatiaux proposés dans la démarche de la DATAR. Seuls les deux premiers systèmes, relatifs aux métropoles, ont été regroupés en une seule sous-partie.

1.1 Le modèle métropolitain français

a) Étymologiquement, le mot métropole désigne une "ville-mère" qui rayonne politiquement, culturellement et économiquement sur des périphéries soumises. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? La métropole se caractérise certes par une fonction de centralité qui, selon son intensité, polarise plus ou moins un hinterland très loin d'être politiquement inféodé comme dans l'Antiquité ! La métropole contemporaine est dilatée, discontinue, diffuse et polycentrique, "pleine de vide" selon l'expression de Yves Chalas. Au rythme de la mondialisation et de l'ouverture des sociétés sur l'économie-monde, on assiste à la diffusion de l'urbain qui homogénéise les modes de vie et signe la fin de l'opposition rural/urbain. Pour Jacques Levy, "la métropole c'est précisément ce phénomène de diffusion de l'urbain, de disparition des deux ordres spatiaux qui s'affrontaient jadis, la ville et la campagne".

La métropolisation serait "l'expression la plus spectaculaire de l'urbanisation contemporaine" selon Michel Lussault qui conclut que "l'urbain métropolisé est un type générique dont on peut constater la progression partout au monde, dans toute taille de ville". Toutefois, précise-t-il, si la métropolisation est une caractéristique générale de l'évolution urbaine actuelle, seules les organisations

capables d'intégrer et de mettre en synergie l'ensemble des dynamiques urbaines, constitueraient des métropoles complètes.

Dès lors, à partir de quand devient-on métropole ? Quand on atteint une taille critique ou bien plutôt lorsqu'on se dote de la "qualité critique" en développant certaines fonctions urbaines supérieures qui permettent de jouer un rôle de "connecteur" à l'économie-monde, d'être un "embrayeur de mondialisation" selon l'expression de l'auteur qui avance l'idée selon laquelle tout ensemble urbain se métropolise en raison même de son inscription dans la dynamique mondiale.

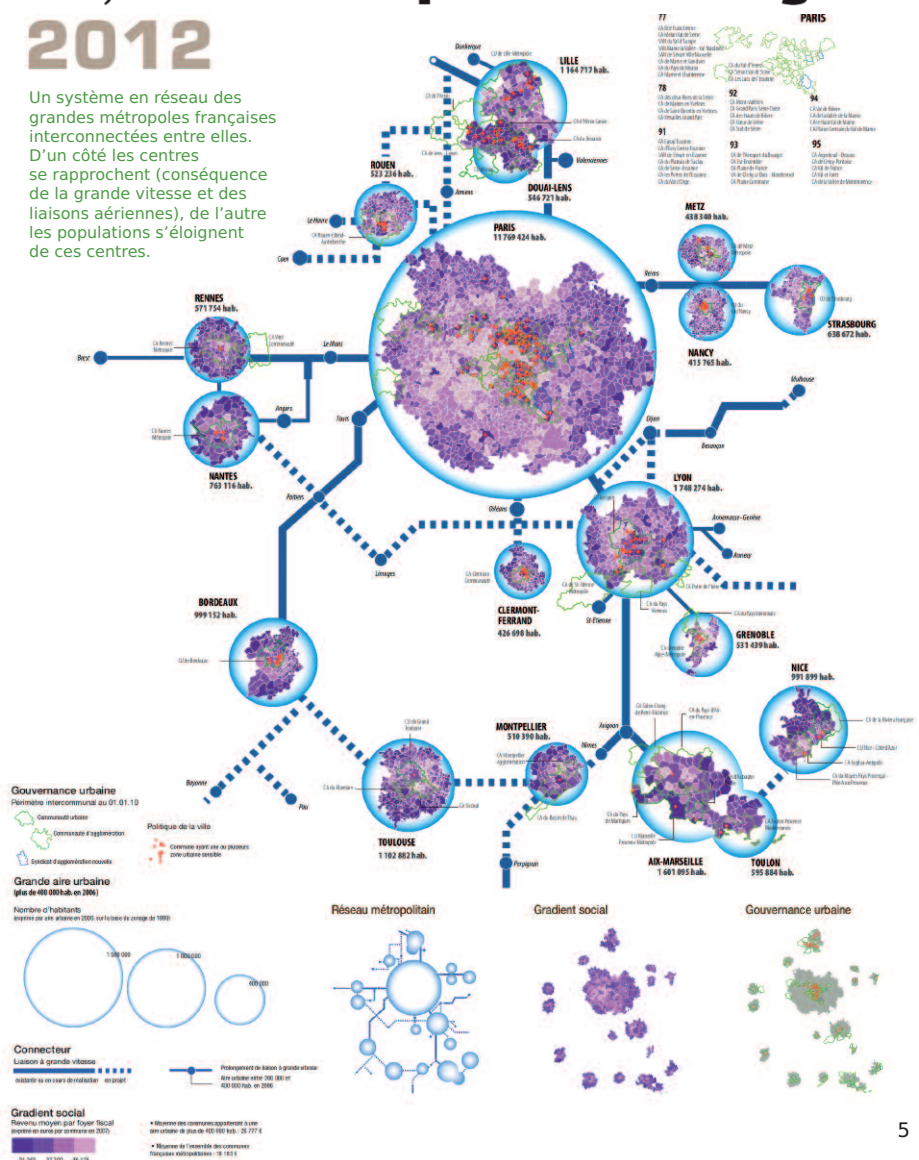
Car une métropole contemporaine se définit par sa capacité à mettre en mouvement non seulement des aménités et des services de rang métropolitain, les fameuses fonctions métropolitaines, mais également une certaine configuration sociétale. Selon l'auteur, "se juxtaposent deux expériences antagonistes de la mondialisation", celle des acteurs mobiles, connectés, plutôt jeunes, actifs ou étudiants, entrepreneurs ou créatifs, insérés dans la division internationale du travail et celle de salariés de l'industrie ou du monde rural, de populations déclassées ou précarisées, victimes de la globalisation, qui questionne le rythme de la métropolisation, voire le développement tout court.



Les systèmes **métropolitains intégrés** 2012

La métropole est aussi le lieu dont les firmes ont besoin pour s'insérer dans un environnement où les tendances se définissent, les innovations se créent et où les informations sur les produits, les marchés et les technologies circulent. Ces environnements furent les bassins industriels, ce sont aujourd'hui les métropoles. Malgré les télécommunications, le besoin de se "frotter" aux autres, la coprésence, ce face-à-face dans les relations économiques que Pierre Veltz qualifie de "sucre lent de la compétitivité" restent stratégiques pour innover. Les métropoles sont des lieux de mélange d'altérité, de diversité et de "frottement créatif" qui fait leur principale valeur d'usage.

b) En termes de prospective des systèmes spatiaux métropolitains français, la DATAR dessine plusieurs trajectoires possibles pour les métropoles à l'horizon 2040. Nous en retiendrons trois. Une première où le processus de métropolisation s'accélère dans un contexte de dérégulation généralisée. Une deuxième qui remet sur pied des instances fortes de gouvernement et de régulation. Enfin, une troisième illustre la dilution de l'économie-monde dans tous les territoires et son corollaire, la disparition des petites métropoles.



1. Les enseignements clés tirés des systèmes spatiaux de la démarche Territoires 2040 de la DATAR

Dans le premier scénario, les enjeux de la transition écologique mais également du rapport avec le reste du territoire sont occultés au profit d'une poursuite de la croissance des activités dans les métropoles considérées comme les seuls "connecteurs" de l'économie territoriale avec le reste du monde. Le problème est que ni la taille, ni la qualité critique des métropoles régionales françaises ne semblent être au niveau de la compétition pour la création de richesse et d'emplois dans une économie mondialisée dominée en 2040 par la toute-puissance asiatique.

Le deuxième scénario qui flatte la fibre colbertiste, planificatrice et décisionnelle française, esquisse un projet métropolitain au prix du renforcement des oligarchies politiques et administratives métropolitaines. Il se fonde sur un contrôle toujours plus grand des conduites individuelles et collectives, parfois aux dépens de la participation des populations. Il est exigeant mais contraignant pour des populations qui voient limiter leur accès à certaines ressources non renouvelables ou à des biens de consommation au prix renchéri du fait de la relocalisation de leur production.

C'est un modèle qui sied à la métropole rennaise, toutefois, sa forte identité bretonne pourrait légitimer Brest, aux côtés de la Région, dans la conduite de l'inéluctable transition écologique de la Bretagne et de ses métropoles.

Le troisième scénario enfin, certes un brin utopique, donne à voir les conséquences d'un rejet brutal de la métropolisation. Le terreau rennais, par exemple, est propice au développement d'un tel scénario de rupture avec le processus de métropolisation : "force de l'économie sociale et solidaire, dispersion de l'habitat en villages et bourgs, attachement parfois nostalgique aux communes traditionnelles, importance des ressources agro-alimentaires, adaptabilité des milieux paysans, proximité géographique ville-campagne, faible ancrage sociologique d'une urbanisation tardive" (Guy Baudelle), autant d'éléments qui rendent possible le scénario de "dépolisation" et qui pourraient conduire la métropole rennaise à céder à la tentation néo-rurale.

1.2. Les villes intermédiaires

Les villes intermédiaires se distinguent des métropoles par leur taille, leur fonction et leur localisation. Elles seraient ainsi le "trait d'union entre la grande ville et les espaces à dominante rurale" (DATAR, *des systèmes spatiaux en perspective*, page 114). De plus, elles sont particulièrement variées dans leurs structures et leurs fonctions, dépendant en particulier de leur taille et de leur position par rapport aux métropoles. Le système est relativement simple puisqu'il se limite à un seul centre regroupant les équipements et les services urbains qui polarisent les échanges et les flux.

L'inventaire des fonctions urbaines et métropolitaines démontre que la ville intermédiaire correspond selon la DATAR à une "métropole incomplète" dont le principal avantage comparatif réside dans le cadre de vie. Ce point de vue va à l'encontre du modèle du polycentrisme breton qui repose sur une armature urbaine composée de villes moyennes à partir desquelles le processus de métropolisation peut se diffuser. La mixité et la cohésion sociale sont les principaux enjeux en relation avec les processus de "résidentialisation" et de production.

Les espaces jouxtant les villes intermédiaires sont souvent faiblement urbanisés et comprennent des systèmes spécialisés sur des micro-espaces : zones de production, espaces d'habitat, aires naturelles plus ou moins préservées. Chacun de ces éléments spécialisés n'a de sens que par la proximité d'autres fonctions (zone résidentielle à proximité d'un pôle d'emploi, parc commercial dépendant de la zone de chalandise...) et par la performance des infrastructures de transport.

Pour autant, au niveau national, l'appartenance à la catégorie des villes intermédiaires ne produit pas d'uniformité.

Parmi les scénarios élaborés, celui des **Laboratoires verts** s'inscrit dans un contexte de montée en puissance d'un impératif écologique. L'hypothèse centrale tient dans l'intégration de solutions locales dans des territoires centrés sur les villes intermédiaires. Ces dernières s'appuieront sur leur espace de proximité

pour résoudre les problèmes relatifs au foncier, à la production d'énergie, aux denrées alimentaires et à l'eau. Le recours à la proximité est une tendance que l'on observe déjà (filrière locale alimentaire, bois...).

Les relations entre les villes intermédiaires sont au cœur du scénario **"Spécialités en concurrence"** mettant en jeu des spécialisations différentes selon les villes intermédiaires. Or, pour certaines activités productives, il est indéniable que les villes moyennes développent des compétences et des activités spécifiques. Cette spécialisation irait donc s'amplifiant. Dans ce scénario de concurrence accrue, l'enjeu de la cohérence du territoire est fondamental. Cela pourrait être le cas pour Brest et Lorient qui concentrent l'essentiel des composantes de l'économie maritime : sécurité et défense, enseignement/ recherche, biotechnologies, énergies marines renouvelables, nautisme.

Dans un contexte de croissance urbaine généralisée, les villes intermédiaires peuvent se contenter de suivre le mouvement sans forcément en bénéficier. Ainsi, dans le scénario **"Satellite interconnecté"**, les villes intermédiaires bénéficieraient-elles d'une diffusion du processus de métropolisation. Les modes de production contrôlés depuis les métropoles seraient organisés à partir des villes intermédiaires. Les villes seraient ainsi connectées par des réseaux efficaces qui diminueraient d'autant les coûts de communication interurbains. Une segmentation des villes intermédiaires s'opérerait : les plus grandes parviendraient à contrer le déclin en jouant la complémentarité avec des villes homologues ; les plus petites lieraient leur destin pour ne pas disparaître. Dans tous les cas, la ville intermédiaire deviendrait dépendante des donneurs d'ordre d'échelon supérieur.

La situation périphérique de la Bretagne et sa connexion difficile aux grandes métropoles nous invitent à considérer ce scénario comme plutôt "repoussoir". Pour autant, l'organisation en réseau peut se maintenir et constituer une force pour l'avenir.

1.3. Les portes d'entrées de la France et les systèmes territoriaux des flux

L'accroissement exceptionnel de la mobilité et des échanges (trafic aérien, transport maritime...), à toutes les échelles, est un grand facteur de changement qui a infléchi durablement les organisations territoriales des cinquante dernières années.

Cette dynamique devrait se poursuivre, sous réserve des enjeux énergétiques et s'accompagner d'un essor des fonctionnalités offertes par les technologies de l'information.

Nous sommes entrés dans l'ère des territorialités mobiles, des sociétés nomades et organisées en réseau : la mobilité est une composante essentielle de l'organisation des espaces par les sociétés modernes. Elle s'affranchit des distances, rapproche les lieux et perturbe les continuités territoriales.

Une approche relationnelle des territoires s'impose donc, c'est-à-dire non plus en termes de zonage et de continuité mais d'articulations et d'interdépendances, ce qui bouleverse nos perceptions des territoires : on passe de notions de centralité/périphérie, dominant/dépendant, où la distance était déterminante, à une approche du fluide et du liquide sur lesquels l'ordre et le pouvoir ont peu de prise.

La multiplication des flux fait émerger quatre types de fonctionnement :

- Une société mobile et de loisirs (navettes, migrations et tourisme à toutes échelles de distance),
- Une société de l'économie et de la connaissance (partenariats scientifiques et projets de recherches),
- Une société économique et financière (multinationales, transport maritime),
- Une société énergétique (gisements et réseaux de transport de l'énergie).

Quatre systèmes territoriaux peuvent en découler : réseau des métropoles, réseau des diasporas, réseau logistique, ports et "hinterlands", en s'affranchissant des espaces traversés, des proximités et des distances qui font face aux défis majeurs suivants :

- Territorialisation : quelle capacité des flux à faire territoire ? Peut-on "habiter les flux" (un territoire en réseau) ?

- Responsabilité : quelle capacité de maîtrise et régulation du système territorial ? Quelle acceptabilité du système par les habitants et acteurs locaux ?

- Attractivité : quel rayonnement du système, quelle hiérarchie d'importance pour les acteurs ?

- Vulnérabilité : risques naturels, contextes énergétiques ou géopolitiques, mutations rapides et imprévisibles des composantes, saturation des grandes infrastructures.

Dans le scénario "**Polarisé**", une accentuation des logiques de métropolisation (système polycentrique) est le corollaire d'un nombre restreint de métropoles fortement interconnectées entre elles : Villes-pont concentrant les plateformes logistiques, l'innovation, les flux financiers, les passagers... L'accentuation des mobilités est rendue possible par le développement d'une offre de transport collectif abondante.

Le scénario "**Archipelisé**" fait référence à une mobilité plus réduite et maîtrisée, une mobilité taxée, avec pour conséquence un développement plus économe en énergie et de nombreux espaces protégés et sanctuarisés.

C'est un scénario envisageable en Bretagne qui pourrait y perdre et y gagner en redistribuant les cartes.

À l'opposé, est décrit un scénario "**Dilué**" dans lequel l'activité et l'habitat se diffusent fortement le long d'axes de transport individuel. Les concurrences entre territoires sont accrues alors que le pouvoir politique perd de sa légitimité. La consommation énergétique liée notamment à l'habitat est particulièrement forte.

Enfin (scénario "**Fluidifié**") un modèle combinant hyper mobilité et forte organisation en réseau donnerait un territoire où on habite les flux, où les espaces dédiés au transport deviennent davantage des lieux de vie que de transit.

Malgré sa situation de promontoire de l'Europe, la Bretagne n'a pas de grands ports ou aéroports d'échelle internationale. Elle n'a pas non plus de métropole de dimension significative

(cette affirmation est un peu moins vraie en associant à la réflexion Nantes et St-Nazaire). La Bretagne reste donc très liée à Paris pour les grands flux et fonctions métropolitaines.

C'est pourtant un territoire ouvert au monde, attractif et performant : territoire productif dans l'économie mondialisée, territoire d'attrait touristique, de fort attachement, de voyageurs (marins, émigrants-diaspora), territoire de culture et d'éducation porté vers l'imaginaire, l'immatériel (la recherche, l'innovation), territoire enfin de solidarité et de réseaux entre individus, acteurs économiques et institutions politiques qui savent coopérer.

La Bretagne peut se targuer de bénéficier d'une économie productive performante (5^{ème} région industrielle de France juste derrière le Nord Pas de Calais) et de la bonne tenue de son tourisme. Elle sait aussi mobiliser sur des questions d'infrastructures (Bretagne grande vitesse, Bretagne très haut débit), s'engager avec ses pôles de compétitivité, ses coopérations universitaires.

1. Les enseignements clés tirés des systèmes spatiaux de la démarche Territoires 2040 de la DATAR

1.4. Les espaces de développement résidentiel et touristique

L'économie résidentielle et présente² est née de la déconnexion entre lieu de production et lieu de consommation et décrit l'ensemble des flux de revenus que captent les territoires indépendamment de leur capacité productive.

La circulation des flux de revenus s'est fortement accrue entre les territoires. Le poids de l'économie résidentielle est, partout en France, très bien représenté en raison notamment de l'importance des revenus de redistribution (retraites, allocations), des salaires des navetteurs et des

dépenses de touristes. Les processus de développement résidentiel (et touristique) se développent partout mais avec plus ou moins d'intensité et à des stades différenciés, les territoires les plus attractifs et les plus touristiques étant particulièrement concernés.

"Ces processus de développement non productif constituent de puissants moteurs de développement territorial à condition que les revenus soient dépensés localement et qu'ils alimentent le secteur domestique ou la sphère présente²."

Ces processus se caractérisent par trois axes problématiques :

Le premier met en évidence qu'ils sont **hétérogènes** du point de vue de leur **attractivité** (l'impact est différent en fonction des populations attirées, des revenus captés et de leur intensité) et de la **temporalité** (saisonnalité touristique, migrations quotidiennes, occasionnelles, ... qui induisent des mobilités et des transports distincts).

Le second se pose en termes d'**interdépendance(s)** et d'**inter-territorialité**. Les processus de développement résidentiel sont fortement dépendants des processus productifs. Leur complémentarité et leur interdépendance peuvent être le garant d'un développement équilibré des territoires.

Le troisième concerne l'**efficacité** et l'**opportunité**. En effet, ces mécanismes sont de puissants leviers de développement économique et constituent une véritable opportunité pour les territoires. L'impact au niveau social (précarité de l'emploi, inégalités...) et environnemental apparaît plus ambigu.

Les territoires à base résidentielle et touristique sont ceux où l'économie repose en grande partie sur les dépenses et donc sur les **revenus** des populations qui habitent ou qui séjournent sur place. Le tourisme apparaît très localisé alors que la géographie de l'économie résidentielle est beaucoup plus diffuse.

Sur des espaces de développement résidentiel et touristique figurent les aires urbaines et espaces périurbains, les plaques résidentielles (taux de croissance de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2007) et les "archipels touristiques" (principaux sites culturels et récréatifs, grands sites naturels et stations classées tourisme). La densité de lits touristiques dans les communes littorales (surtout en sud Bretagne et dans les Côtes d'Armor) témoigne de l'importance du secteur du tourisme dans l'économie régionale.

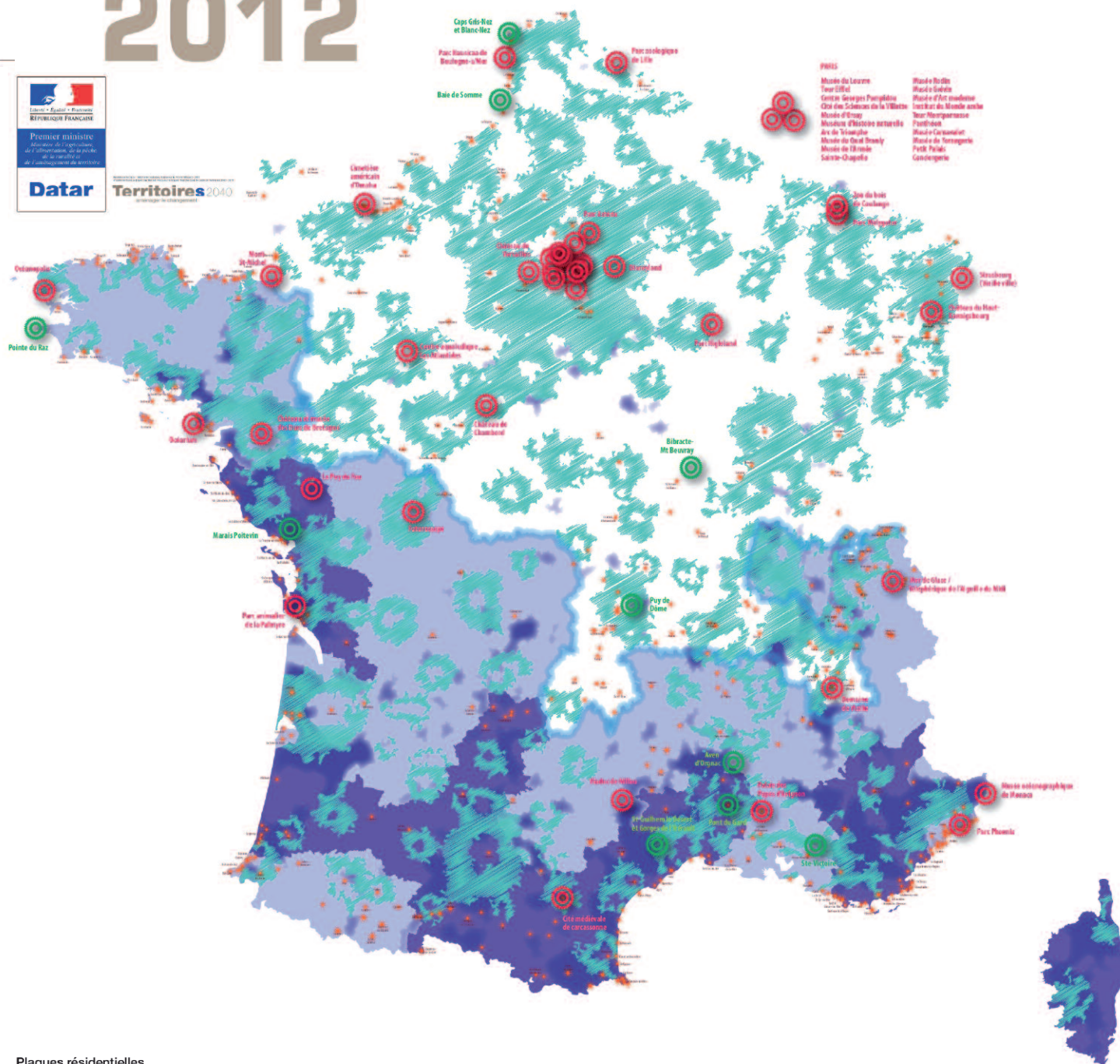
Enfin, le poids de la base résidentielle³ dans les revenus basiques en Bretagne est important pour les zones d'emploi de Lannion et Guingamp alors qu'il est plus faible à l'est dans la zone d'emploi de Rennes.

² "L'économie présente est fonction de la population présente sur le territoire à un moment ou une période donnée. La population présente n'est autre que la population résidente à laquelle on soustrait les absences des résidents parties en déplacement, professionnel ou non, pour une nuitée au moins et à laquelle on rajoute la présence des touristes sur le territoire", DATAR, *Revue d'études et de prospective* N°3, Extrait page 127.

³ Ensemble des revenus captés par les territoires indépendamment de leur capacité productive. La base résidentielle représente la moitié de l'ensemble des revenus que captent les zones d'emploi en France.

Les espaces de développement **résidentiel** **et touristique**

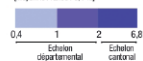
2012



Plaques résidentielles

Espace résidentiel attractif

Taux de croissance de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2007 (exprimé en %)
(Moyenne France: 0,4 %)



Archipel touristique

Station classée de tourisme

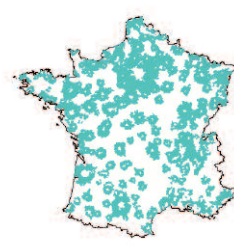
Site culturel et récréatif
Sites dont les entrées sont comptabilisées et qui ont reçu plus de 400 000 visiteurs en 2009.

Espace périurbain

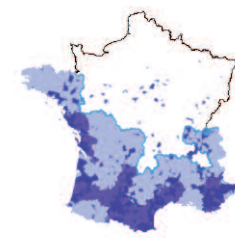
Couronnes des grands pôles et communes
multipolarisées des grandes aires urbaines



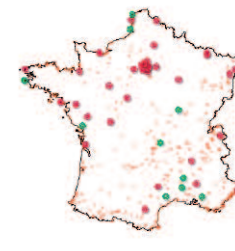
Espace périurbain



Espace résidentiel attractif



Archipels touristiques



1. Les enseignements clés tirés des systèmes spatiaux de la démarche Territoires 2040 de la DATAR

Deux des 4 scénarios présentés dans les contributions de la DATAR interpellent directement le processus de développement résidentiel et touristique en Bretagne.

Dans le premier scénario (**sphère de vie**), le processus de développement se renforce par spécialisation **socio-spatiale**. Il allie **unicité fonctionnelle des lieux et mobilité**. L'espace est structuré en sphères (fonctions) différenciées (travail, résidence, loisirs, vieux, jeunes ...) qui sont reliées entre elles par des déplacements. Ce scénario de la mobilité et de l'élargissement des espaces périurbains accentue la tendance à la déconnexion du résidentiel et du productif. L'économie résidentielle sera renforcée avec un ancrage dans les lieux de résidence au détriment des lieux de travail et le tourisme sera organisé sous forme de sites touristiques de proximité.

Ce scénario pose donc la question de la spécialisation ou non des espaces, de la déconnexion résidentiel/productif ainsi que des solutions à trouver pour les déplacements de proximité en Bretagne.

Dans le second scénario, les **Spots**, le développement s'amoindrit et est réservé à une "élite" territoriale (hauts lieux). L'effet résidentiel se concentrera surtout dans les spots touristiques. Ce scénario est celui d'une mobilité de réseaux, de la connexion des hauts lieux du business, du tourisme et de la culture. Il combine mobilité, fluidité et multiplicité fonctionnelle des lieux.

Dans un contexte d'hyper-mobilité à l'échelle mondiale, on assiste à un desserrement encore plus important où les espaces sont hyperspécialisés (spots : hauts lieux du commerce, du tourisme, de la culture...) avec toutefois l'apparition de friches industrielles et résidentielles. La Bretagne resterait-elle à l'écart de cette évolution ? serait-elle capable de construire une offre de haut de gamme en développant les infrastructures nécessaires (aéroports, LGV, offre hôtelière, animations patrimoniales...).

Dans les deux autres scénarios, les processus de développement résidentiel et touristique, soit disparaissent (**Oasis**), soit sont sans objet (le **Web**).

Celui des "**Oasis**", met en scène une réduction des mobilités et l'unicité des lieux, l'ancrage. Il correspond à une polarisation et un resserrement urbain dans des villes où sont concentrés production, habitat et loisirs. Le processus de développement résidentiel et touristique disparaît par reconnexion fonctionnelle. L'agriculture s'insérera dans la ville et son périurbain proche, l'industrie produira des objets hybrides à fort contenu technologique et la notion de tourisme disparaît, remplacée par celle de pratiques de loisirs au sein de l'oasis.

Celui du "**Web**" implique qu'il est possible de tout faire depuis chez soi. C'est le scénario de "l'aterritorialisation". L'ubiquité est possible avec Internet. Il repose sur une réduction des mobilités et une multiplicité des rapports aux lieux.

1.5. Les espaces de la dynamique industrielle

Aujourd'hui, l'industrie dépasse largement sa seule acceptation statistique.

Le processus accéléré des liens d'externalisation a pour conséquence d'élargir le champ de l'industrie à celui des "services" à faible valeur ajoutée (restauration, nettoyage, sécurité,...) mais aussi à haute valeur ajoutée (recherche, finances, systèmes d'information, recrutement, ...)

Ainsi, le poids de la logique industrielle (agro-alimentaire, secteurs manufacturiers et énergie) et de ses services aux entreprises représentait encore 30 % environ des emplois et de la valeur ajoutée en 2007. L'augmentation des services aux entreprises compenserait selon la DATAR la baisse de l'industrie sur les 20/30 dernières années. On n'assisterait pas, en France, à l'effondrement de l'industrie mais à sa profonde mutation.

Pour autant, l'industrialisation relativement récente de la Bretagne (seconde moitié du 20^{ème} siècle) offre-t-elle des garanties de viabilité ? Ou à l'inverse la désindustrialisation qu'ont connue les régions anciennement industrialisées notamment du Nord - Est du pays est-elle l'avenir de la Bretagne ? Le tissu de PME et d'entreprises familiales ne risque-t-il pas d'être balayé ou marginalisé, à l'écart des flux de l'économie financière mondiale ? La crise récente a touché des secteurs industriels (IAA, automobile) particulièrement présents en Bretagne faisant naître de très vives inquiétudes sur la durabilité du "modèle breton" (manifestation dite des "Bonnets rouges" contre l'écotaxe). Le scénario "**Citadelle**" envisage une telle évolution. Dans les prochaines décennies, le recul de l'industrie s'accélérerait encore. Seules subsisteraient des unités performantes et innovantes sur un nombre réduit de sites.

C'est selon Gilles Le Blanc, "la recherche permanente d'innovation, d'investissement, de ressources humaines, de compétences, de financement, d'accès à des débouchés proches, d'infrastructures facilitant les activités" qui constituerait la dynamique principale de ces territoires

citadelles, l'intervention publique se concentrant sur la formation et les infrastructures territoriales.

Dans ce dernier scénario, la Bretagne, en situation périphérique apparaît lâchée, se concentrant sur l'offre de biens et de services aux populations, évoluant en "désert productif".

Il est tentant de penser que la Bretagne trouverait davantage sa place dans le scénario "**Reconstruction industrielle verte**" où certains territoires profitent d'une transition écologique vers "un modèle économique vert et durable" ou dans celui de "**l'Effervescence**" basé notamment sur l'innovation et l'entrepreneuriat local. Dans le premier, les territoires qui réussissent sont ceux qui ont su encourager temporairement l'innovation. De nouveaux secteurs sont en développement constant (dépollution, recyclage, énergies renouvelables...). Dans le second, le modèle de la grande entreprise et du contrat exclusif de longue durée s'est effacé devant de nouvelles formes d'organisation plus flexibles mais aussi plus instables. Les territoires se doivent de favoriser la mobilité professionnelle, la création d'activités, l'innovation et encourager le goût d'entreprendre.

Quant au scénario "**After industrialisation**", il apparaît comme la forme ultime de la reconstruction industrielle verte. Une remise en cause des modes de consommation et de production aboutirait à revisiter le circuit local, les formes coopératives d'entreprises au prix d'un certain repli sur soi des territoires.

1. Les enseignements clés tirés des systèmes spatiaux de la démarche Territoires 2040 de la DATAR

1.6. Les espaces de faible densité

Si l'on considère comme seuil celui de 30 habitants au km² (à l'échelle communale), la "faible densité" concerne 42 % des communes, une large diagonale sud-ouest/nord-est et la plupart des massifs montagneux, soit 48 % du territoire français.

Ces espaces n'ont pas à être considérés comme systématiquement en voie de désertification, isolés ou dévitalisés.

Les espaces de faible densité connaissent pour une part importante une démographie positive ou au moins un solde migratoire positif (phénomène de rurbanisation ?)

Socialement, les habitants de ces espaces de faible densité sont peu homogènes. Se mélangent des modes de vie urbains et des populations natives et ancrées.

La présence agricole se manifeste davantage par l'occupation du sol que par les agriculteurs. Malgré tout, la part des agriculteurs dans la population active reste élevée allant jusqu'à 30 % dans certaines régions d'élevage. L'évolution de la politique agricole commune (PAC) joue un rôle dans l'économie de ces espaces, les dimensions environnementales et sociales prenant progressivement le pas sur la pure dimension productive qui prévalait.

La base économique est en pleine recomposition avec le développement de la production énergétique (éolien notamment et biocombustibles) qui s'ajoute à la production agricole et sylvicole. Dans un contexte de fortes contraintes (notamment une faible ressource humaine), la capacité des habitants à inventer, à expérimenter est déterminante dans la capacité des territoires à se développer.

En conséquence, l'attractivité résidentielle et touristique des territoires à faible densité est centrale pour leur avenir.

La gouvernance territoriale des espaces de faible densité repose en partie sur leur capacité à s'organiser : intercommunalité, pays, parc naturel régional, leader, pôle d'excellence rurale...

Le Centre Ouest Bretagne rassemble ces caractéristiques : faible densité, présence agricole importante, production énergétique émergente...

À une échelle plus fine, la faible densité apparaît aussi autour des villes dans les communes attractives relativement bien reliées aux espaces urbains. En réalité, c'est l'ensemble du territoire breton, y compris le Centre Ouest, qui n'est jamais éloigné de plus de 45 minutes d'une ville importante ou moyenne.

Comment, dès lors, ces espaces peuvent-ils évoluer ?

Ils pourraient servir de lieux refuge, sécurisés pour citadins en rupture ou retraités (scénario rupture "**Archipel communautaire**").

En Bretagne, la déconnexion lieux de vie/lieux de travail, l'arrivée de nouvelles populations en recherche de "l'entre soi" ou de foncier abordable hors des villes rendraient ce scénario possible.

De même, le développement des résidences secondaires ou l'installation définitive de nouvelles populations inactives venues souvent de Grande-Bretagne concernent aussi les espaces éloignés du littoral breton, plus disponibles et meilleur marché.

Cette attractivité des territoires à faible densité n'est pas toujours conciliable avec la préexistence d'autres fonctions comme l'agriculture, l'élevage intensif, l'exploitation forestière ou l'installation d'éoliennes.

Et si les moyens destinés au soutien à l'espace rural et à l'agriculture venaient à se tarir ? Et si la faible densité était plutôt propice aux initiatives individuelles et locales ?

Si le moteur du développement de ces espaces était plutôt endogène ? C'est le scénario "**Canevas territorial des systèmes entrepreneurs**". L'agriculture trouverait une nouvelle dynamique en s'attachant au marché local ou en s'appuyant sur des marchés mondiaux très spécifiques. L'intervention publique récompenserait les projets innovants et la capacité des acteurs locaux à se mobiliser.

L'étalement urbain et l'extension des aires urbaines se poursuivront-ils ? C'est la logique que privilégie le scénario "**Faible densité absorbée**". En Bretagne, compte tenu de l'armature urbaine relativement dense et d'une mobilité qui irait encore en s'accroissant, ce scénario signifierait l'échec des politiques territoriales favorables au resserrement urbain et à la sobriété énergétique actuellement mises en œuvre. Dès lors, les campagnes seraient tout à la fois le lieu de conflits entre préservation des espaces de nature et localisation de fonctions indésirables en ville (production, logistique, déchets, énergie, agriculture productiviste). Ces espaces seraient plus ou moins régulés dans le cadre de grandes collectivités territoriales organisées autour du semis de villes moyennes et grandes.

Conclusion

QUATRE GRANDES INTERPELLATIONS STRATÉGIQUES POUR LA BRETAGNE

1) Si les métropoles concentrent population, fonctions supérieures, centres de décision, création de richesses, connexions au flux, l'armature urbaine bretonne basée sur une faible spécialisation et un fonctionnement en réseau, constitue-t-elle un modèle d'avenir ? Proche du modèle rhénan, la Bretagne a su exploiter ce maillage de villes moyennes qui fit les beaux jours du modèle de développement agro-industriel jusqu'aux années 1990.

Mais, la profonde mutation économique qui affecte les économies développées a progressivement renforcé les lieux de "l'économie relationnelle", que Pierre Veltz désigne comme les métropoles et autres nœuds où se développent les synergies entre recherche, innovation et entreprises de l'économie de la connaissance.

Aujourd'hui, la présence de deux métropoles reconnues par la Loi dans la région constitue un atout considérable. Celles-ci participent au vaste réseau planétaire des métropoles en archipels, hyper connectées entre elles sans pour autant brider l'ouverture au monde de l'ensemble du territoire. En effet, les entreprises de Quimper, Lannion, Lorient ou Vannes n'ont pas attendu pour participer à la mondialisation des marchés.

Dans ces conditions, la qualité des relations entre métropoles et villes intermédiaires apparaît comme l'épine dorsale du développement territorial breton.

2) La question de la pertinence du modèle de développement breton sur l'ensemble du territoire doit également être posée.

Un système productif qui adresse principalement les marchés de masse a-t-il encore un avenir à la pointe de l'Europe ? Vraisemblablement pas pour longtemps encore. La sortie de l'économie bretonne du "piège de la compétitivité par les coûts" passe ainsi par un investissement massif dans l'innovation afin de se spécialiser sur des produits haut de gamme pour des marchés de niche. La compétitivité hors coût qui permet d'élever la gamme des produits et leur prix se construit dans la relation entreprise et pôle de recherche technopolitain.

3) Si le choix n'est pas à faire entre une économie productive ou résidentielle, l'équilibre souvent recherché entre une économie productive tournée vers les marchés extérieurs et une économie résidentielle reposant sur l'attractivité du territoire est-il encore opportun dans le contexte actuel de la mondialisation ? La question mérite d'être posée au regard du nombre de communes du littoral breton qui doivent leur développement à l'activité touristique, l'accueil des retraités ou la résidence d'actifs travaillant dans les grandes concentrations urbaines.

4) L'attractivité exceptionnelle d'une telle région littorale (3000 kms de côtes) demeure vulnérable. Un soin particulier doit être porté à l'aménagement de ses territoires, afin de résoudre les déséquilibres entre un littoral disputé et un centre déserté, entre l'urbain et le rural, l'est et l'ouest, mais également pour préserver des ressources naturelles non renouvelables comme l'eau ou l'énergie. En tout état de cause, si les villes ont un rôle à jouer en mettant leurs ressources au service du territoire, c'est à la Région qu'il incombe de s'assurer de ce développement équilibré.

Ces questions renvoient à une série d'enjeux majeurs pour la Bretagne qu'il convient de traiter dans la deuxième partie avant de dégager une quelconque vision prospective dans la troisième partie.

Nous avons identifié les huit enjeux suivants :

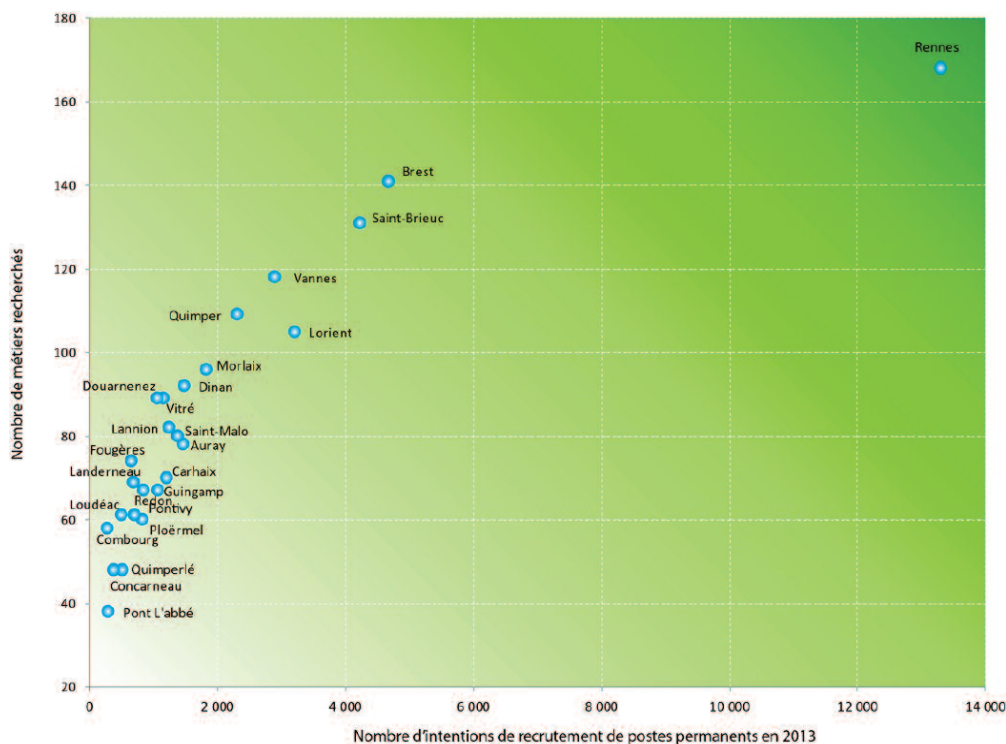
- L'inscription du territoire dans les réseaux métropolitains internationaux
- Le rôle des villes moyennes dans l'armature urbaine bretonne
- L'attractivité résidentielle et touristique du territoire
- La mutation de l'économie productive
- L'espace marin et littoral
- La qualité de l'eau
- La transition énergétique bretonne
- Les inégalités territoriales

2 . Les enjeux et problématiques posés pour la Bretagne

2.1 Le processus d'inscription du territoire métropolitain breton dans les réseaux internationaux

La question du seuil d'admission dans le club fermé d'un réseau de métropoles n'est pas tranchée alors qu'elle est déterminante pour Rennes et Brest. Car si objectivement les villes bretonnes sont de taille modeste,

en revanche, elles développent certaines fonctions de rang international (télécommunication, recherche..) que l'on retrouve dans des villes de la catégorie de Turin en Italie ou de Francfort en Allemagne. Soulignons qu'elles ont été retenues par le gouvernement dans la liste de 14 métropoles françaises. Par ailleurs, l'arrivée prochaine de la ligne à grande vitesse, même si ces effets positifs sont inégalement répartis sur le territoire (*cf. paragraphe 2.8*), connecte les villes bretonnes au réseau européen des métropoles.



Source : Pôle Emploi - enquête BMO 2013

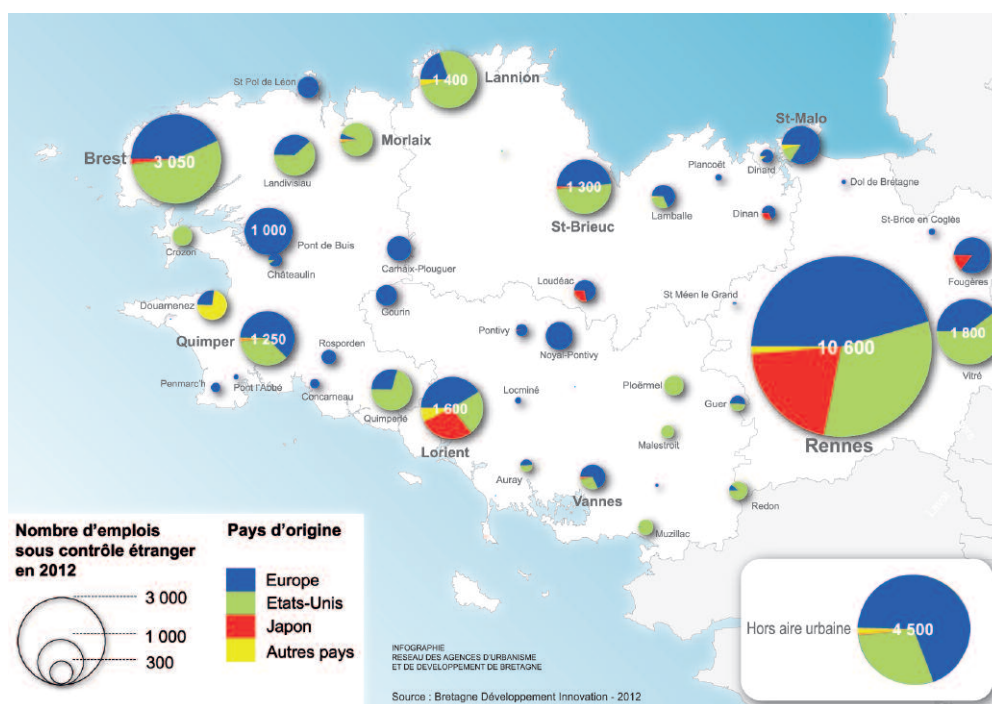


Les agglomérations de Rennes et de Brest se sont ainsi dotées de fonctions et de services au bénéfice de l'ensemble du territoire breton. Elles développent les relations entre le territoire régional et le reste du monde, entre les acteurs de la recherche et de la production, entre les réseaux publics et privés ... C'est particulièrement le cas pour Brest qui occupe une place de rang mondial dans le domaine des sciences et techniques marines. Elles peuvent jouer un rôle de sas pour le marché mondial des capitaux, des hommes et des idées.

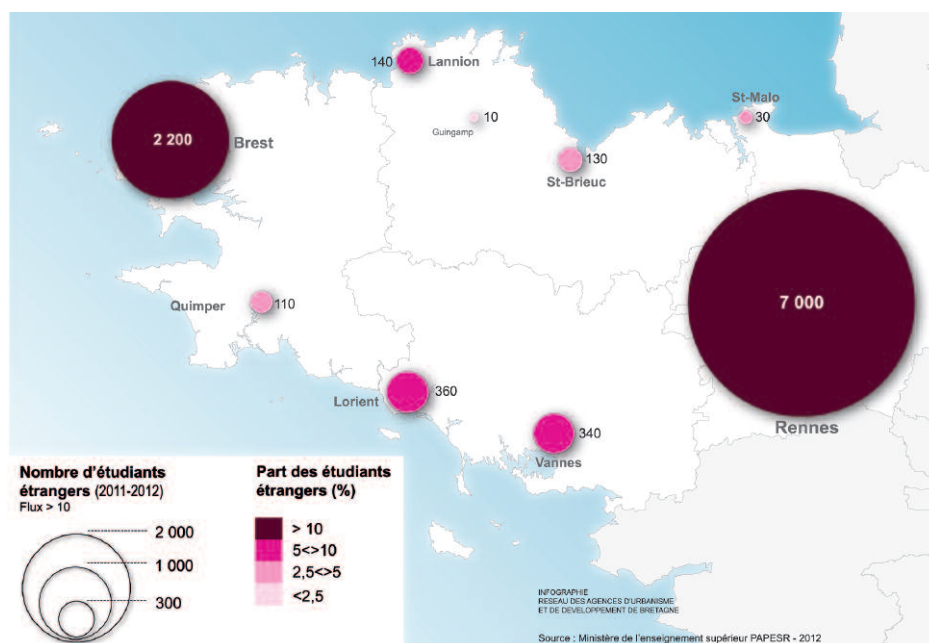
En accueillant une population de plus en plus cosmopolite des activités innovantes et créatives toujours plus volatiles et en polarisant l'attractivité des étudiants d'origine étrangère, les métropoles bretonnes (y compris Nantes) prennent pied progressivement dans les réseaux internationaux.

Toutefois, malgré ces efforts pour hisser leur attractivité au rang international, les métropoles bretonnes ne connaissent pas encore la notoriété de leurs concurrentes allemandes, italiennes ou anglaises. En réalité, la concentration de fonctions intellectuelles de recherche, de décision ou de gestion à Brest comme à Rennes demeure sans commune mesure

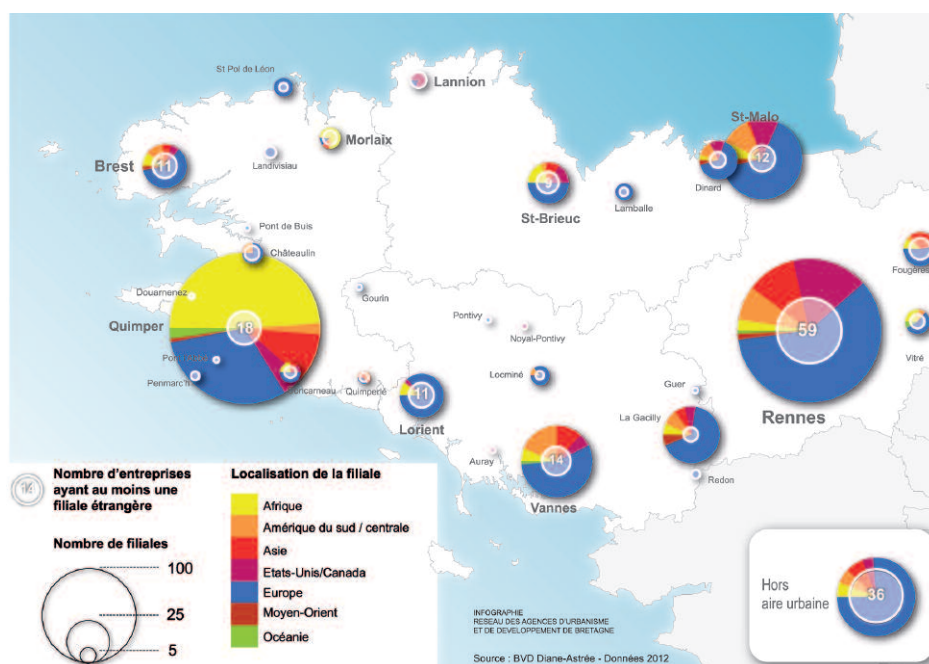
avec celle que l'on trouve dans les grandes métropoles européennes et mondiales.



2 . Les enjeux et problématiques posés pour la Bretagne



La faible présence des groupes travaillant à l'international comme celle, modeste, de sièges sociaux aux fonctions décisionnelles ou de grands centres de recherche et d'innovation, ne génère pas l'apparition d'une "intensité urbaine" comparable à celle des métropoles de rang européen. La dimension événementielle, culturelle et économique comme l'offre commerciale des métropoles de l'Ouest, n'a pas atteint celle des métropoles qui comptent aujourd'hui en Europe et dans le monde. L'absence d'enseignement bilingue anglais français de la maternelle à l'université pénalise l'attractivité. Le cosmopolitisme de la société reste embryonnaire. Bref, "l'oxygène métropolitain" se fait rare à l'altitude de Rennes ou de Brest, même si le rythme de croissance des populations et des emplois y demeure un des plus dynamiques de France.



Cependant, si Rennes et Brest n'apparaissent pas encore comme des pôles majeurs en France visibles au regard des investisseurs étrangers si on les compare à Lyon, Toulouse, Marseille ou Nice⁴, elles continuent d'assumer la fonction incubatrice et sociale propre aux grandes agglomérations. Au rythme du renouvellement de leur population (un tiers tous les dix ans pour Rennes), elles accueillent et brassent des populations d'origine économique et sociale de plus en plus diverses qui contribuent au dynamisme économique et démographique du territoire breton.

Ce dynamisme du peuplement entraîne certaines difficultés d'intégration des nouvelles populations malgré des politiques de l'habitat érigées en priorité. Pour préserver une cohésion sociale qui permet de s'assurer que les "deux expériences antagonistes de la mondialisation"⁵ coexistent sur le territoire, les deux métropoles élaborent des programmes de logement dont le maître mot est la mixité sociale.

⁴ La visibilité des aires urbaines françaises appréciée par les projets d'investissements étrangers. Source AFII 2003 à 2009

⁵ Cette coexistence est une des caractéristiques fortes des métropoles selon Michel Lussault in "l'urbain métropolisé dans la mondialisation", Datar, op cité

2.2. le rôle des villes moyennes dans l'armature urbaine bretonne

La définition des villes intermédiaires par la DATAR s'applique à un nombre relativement élevé de villes de cette catégorie en Bretagne : Brest, Lorient, Saint-Brieuc, Vannes, Quimper, Saint-Malo, Lannion, Fougères et Morlaix. Cet ensemble de 9 villes intermédiaires démontre la pertinence et la disparité de ce type de système spatial pour la Bretagne. L'armature urbaine bretonne présente un modèle spécifique et efficace marqué par un système en réseau à différentes échelles parmi lesquelles le "pays" et l'espace maritime jouent un rôle plus important qu'ailleurs en France.

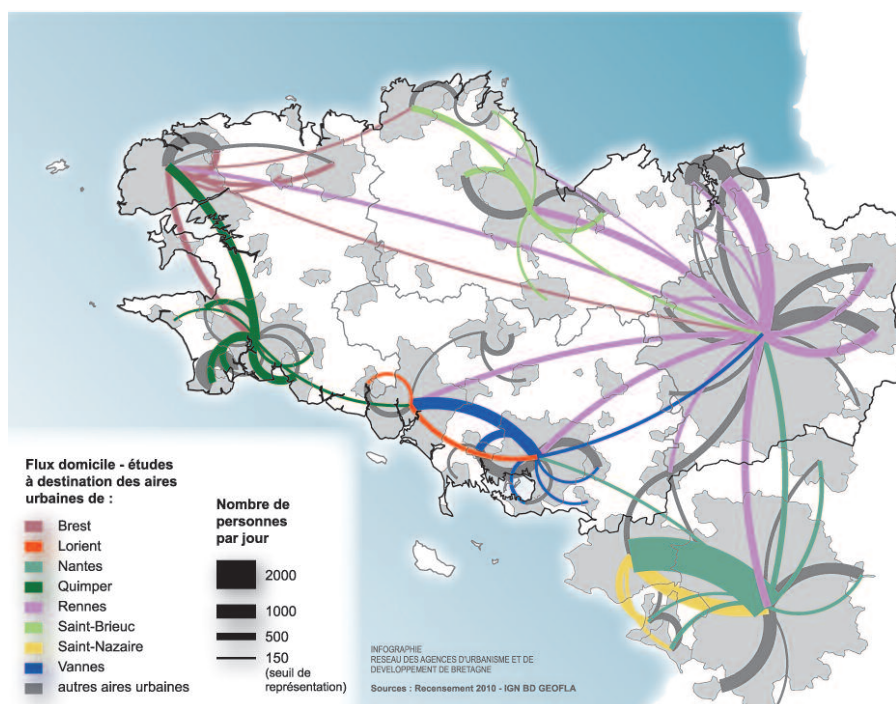
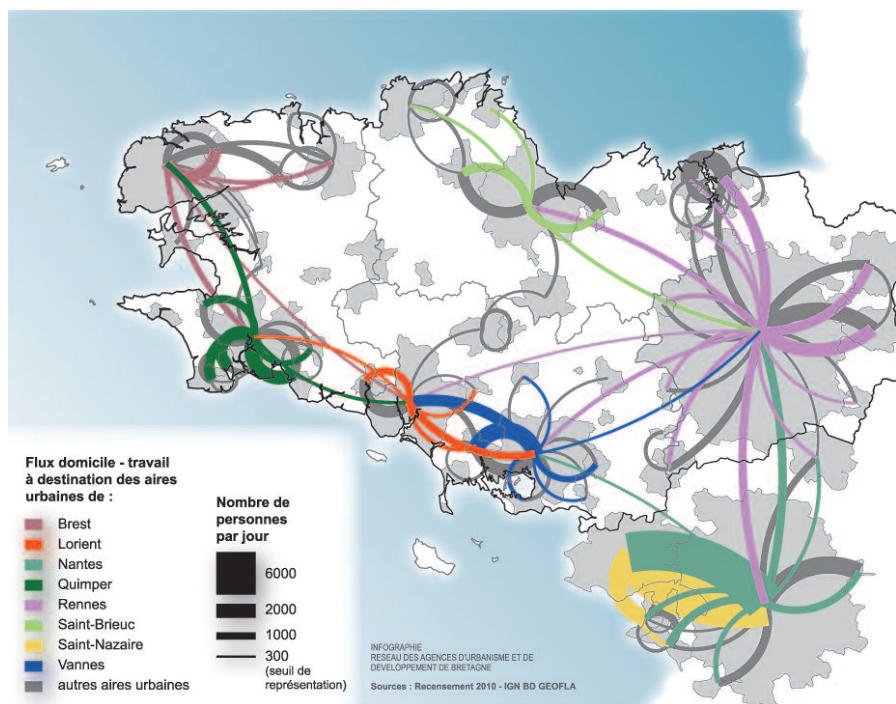
Sont-elles pour autant des "métropoles incomplètes" ?

A l'échelle bretonne, il y a un continuum entre d'une part les 8 villes moyennes et d'autre part Rennes et Nantes qui ne sont pas des métropoles de niveau européen.

L'analyse de l'armature urbaine bretonne⁶ met en évidence un développement multipolaire et des trajectoires diversifiées. On reconnaît un dynamisme plus fort à l'Est mais Rennes n'est pas la seule agglomération concernée ; on y trouve aussi Vannes, Carnac, Sarzeau et Dinard. Les trajectoires des villes moyennes du littoral Ouest (Lorient, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Malo) et de Brest sont parallèles, marquées par un dynamisme démographique moins fort compensé par un développement touristique et métropolitain⁷ important.

Les relations entre villes intermédiaires font système et pèsent plus que leur propre relation à Rennes ou à Brest. Les flux domicile travail permettent d'identifier les villes intermédiaires d'un certain niveau. Il s'agit des aires reliées avec plusieurs autres aires urbaines. Les flux domicile / étude permettent une représentation plus simple qui correspond à la même réalité.

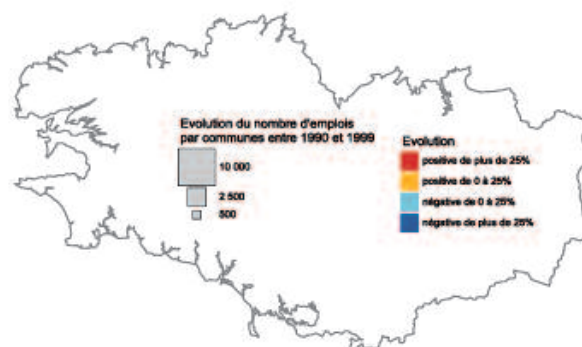
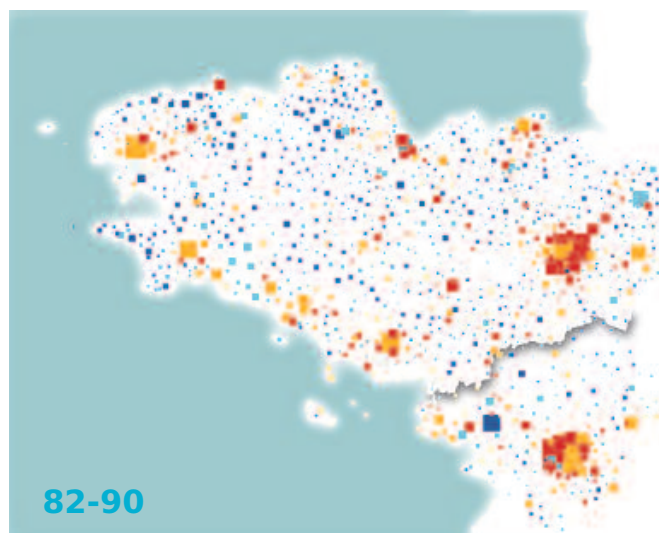
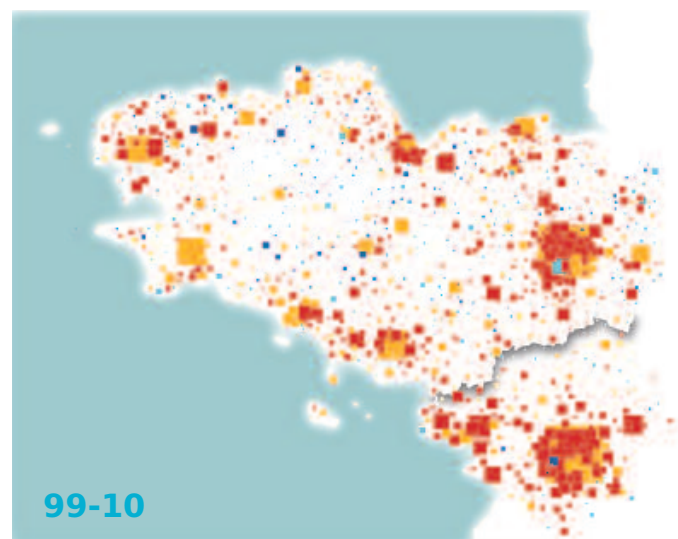
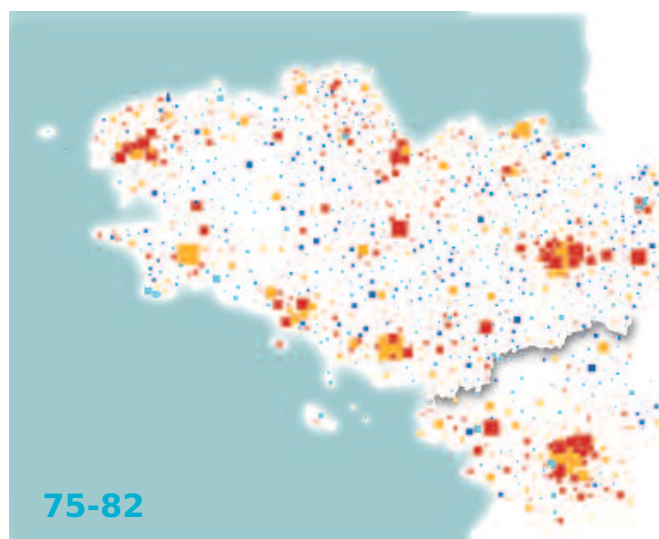
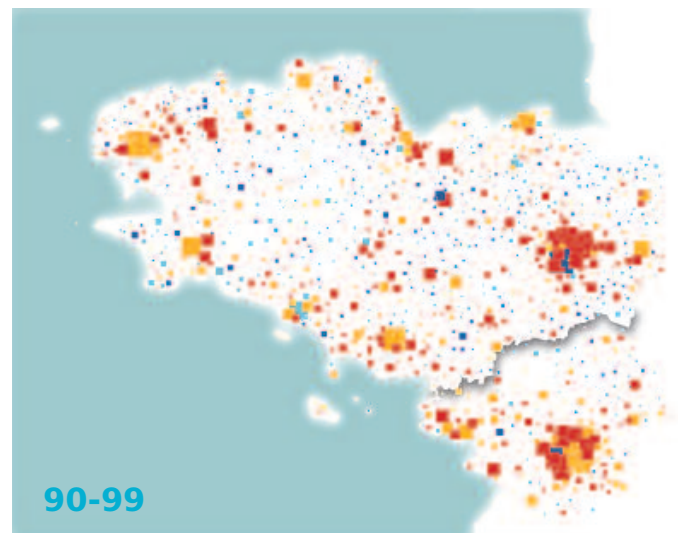
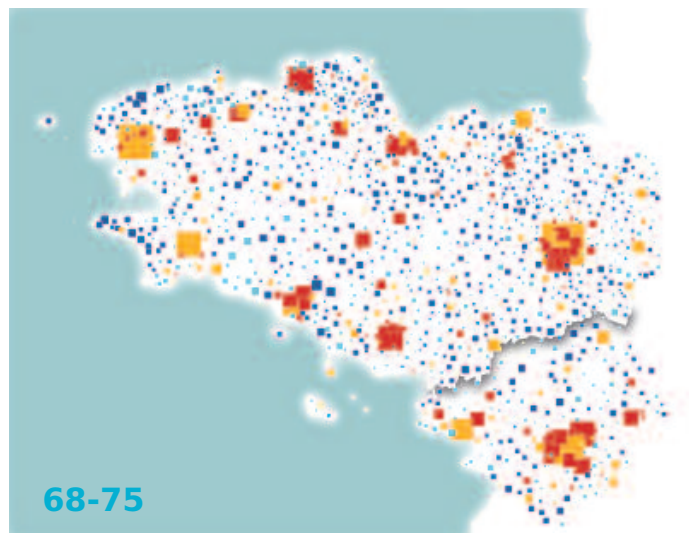
De même la dynamique économique et résidentielle ne profite pas seulement à la strate urbaine la plus élevée comme en témoignent les évolutions récentes du nombre d'emplois entre 1982 et 2010.



⁶ L'armature urbaine bretonne, travail collaboratif des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, 2013

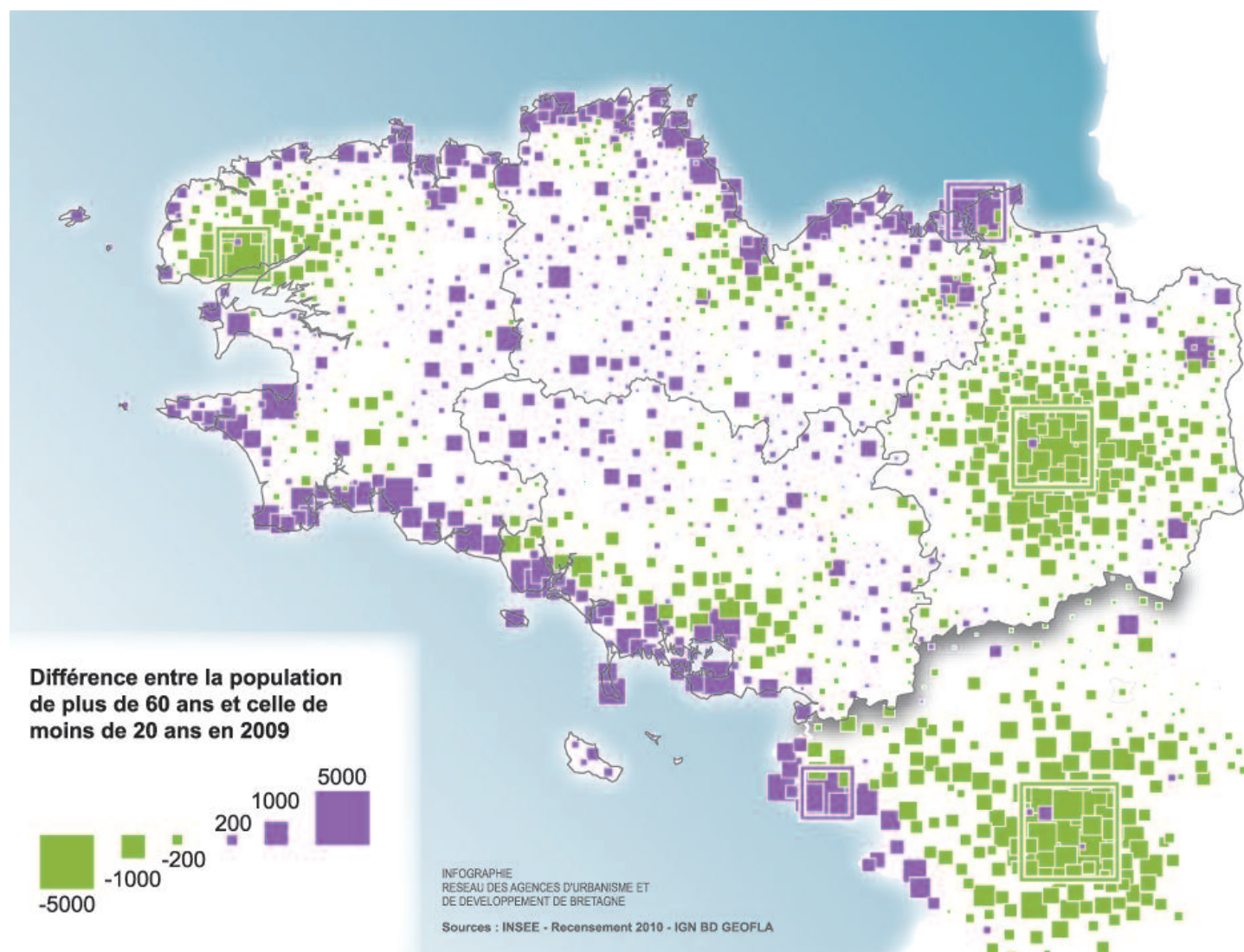
⁷ On fait référence aux emplois hautement qualifiés.

2 . Les enjeux et problématiques posés pour la Bretagne



Tout cela témoigne d'un continuum entre petites villes, villes moyennes et grandes villes sans réel effet de seuil.

Exception à cette règle, la structure par âge qui distingue assez nettement Rennes et Brest, attractives pour les étudiants et jeunes actifs, et les villes moyennes ou, encore plus, les petites villes du littoral qui le sont pour les catégories d'âges les plus élevées. La différence entre la population de plus de 60 ans et celle des moins de 20 ans révèle 3 espaces plus jeunes : Brest, Nantes et Rennes. Cela s'explique vraisemblablement par la présence d'établissements de formation supérieure ainsi que d'autres fonctions métropolitaines souvent moins présentes dans les villes moyennes ou leur espace de proximité.



2 . Les enjeux et problématiques posés pour la Bretagne

2.3. L'attractivité résidentielle et touristique du territoire

La théorie de la base économique distingue la base résidentielle de la base productive.

D'un côté, la sphère "présentielle" englobe les activités liées à la présence des habitants ou touristes sur un territoire (commerce, BTP, services à la personne,...).

De l'autre, la sphère productive repose sur les activités économiques qui exportent des biens et des services sur un marché concurrentiel de plus en plus mondialisé.

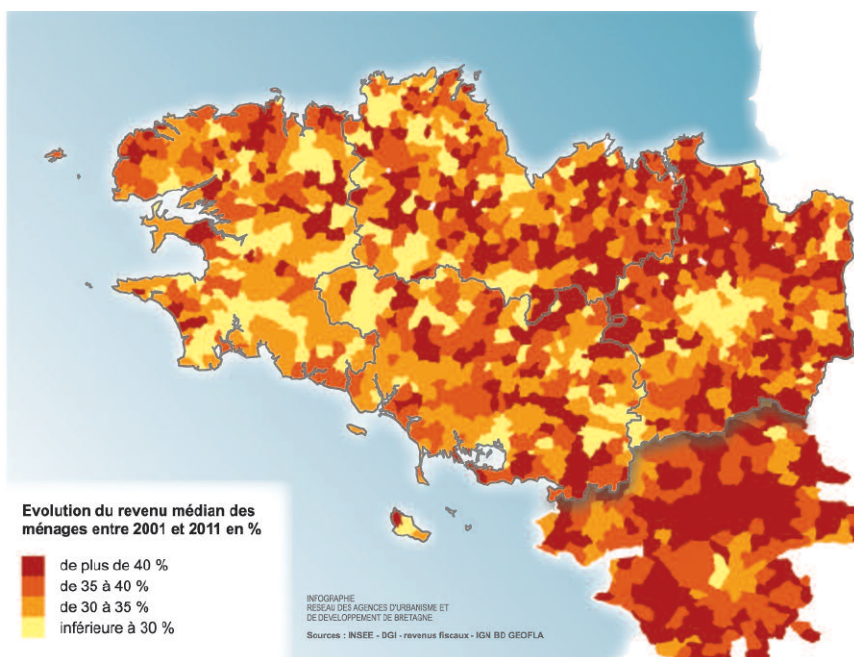
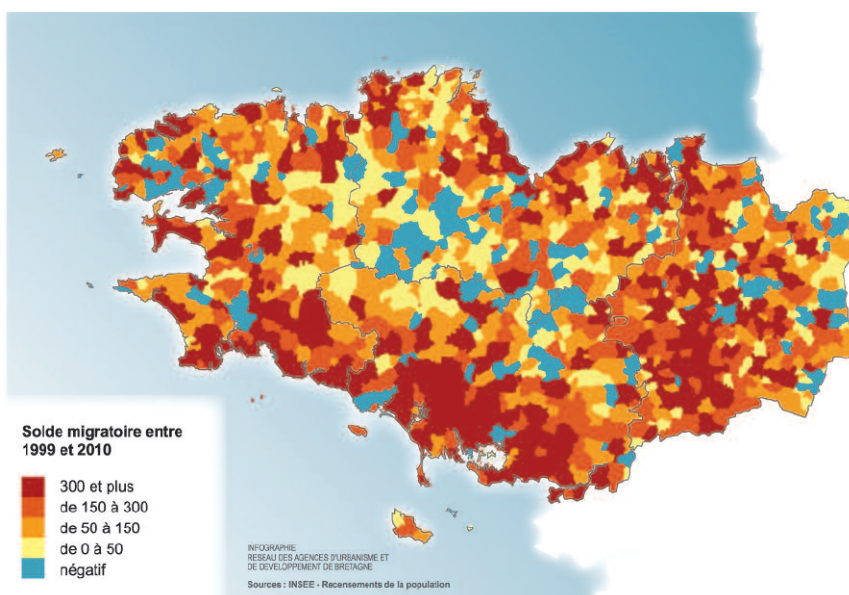
Cependant l'attractivité touristique et résidentielle nourrit aussi l'économie productive (Job follow people).⁸

Sur les 40 dernières années, la Bretagne, en plus d'être une destination touristique (4^{ème} région française en nombre de nuitées), devient une région attractive avec un solde migratoire largement positif.

Si le littoral et les villes voient leur économie intégrer une part croissante d'activités liées à la croissance de la population ou au tourisme (littoral, grandes et moyennes villes), c'est l'évolution, inverse en Bretagne intérieure et en périphérie des villes. Cette dichotomie est en partie due à une industrialisation à l'Ouest de la Bretagne qui a touché plus particulièrement les petites villes, à la migration d'activités industrielles ou de logistique hors des murs des agglomérations et à une certaine concentration du commerce dans les centres et en première couronne.

L'évolution démographique doit-elle être corrélée avec celle des revenus ? Globalement, l'est de la région, les agglomérations et le littoral s'enrichissent plus vite ce qui contraste avec des espaces relativement étendus (centre Bretagne, Nord-ouest des Côtes d'Armor, nord et sud de l'Ille et Vilaine) où la faiblesse du revenu médian est beaucoup plus marquée.

La Bretagne bénéficie d'une certaine notoriété touristique ainsi que l'image d'une destination familiale, estivale et bon marché. S'agit-il de maintenir cette spécificité ou de viser d'autres clientèles ? Dans un contexte marqué par l'internationalisation des destinations, la crise économique et l'augmentation des exigences des visiteurs, il apparaît difficile de ne pas élargir la gamme des services proposés. L'objectif est bien de renouveler la clientèle tout en modifiant l'image parfois restrictive de la destination Bretagne. Plusieurs leviers peuvent contribuer à cette ambition : l'e.tourisme, la nécessaire modernisation de l'hébergement et de façon générale la valorisation des atouts en matière de nature, de patrimoine, d'événements... Enfin, pour rentabiliser l'ensemble de ces investissements, mais aussi de consolider les emplois et les chiffres d'affaires, l'élargissement de la saison est un impératif.



⁸ Le peuplement attire les emplois

2.4. La mutation de l'économie productive

Selon la DATAR, la Bretagne n'est pas "classée" comme territoire à base industrielle (ou en désindustrialisation) et se caractérise par :

- Un poids de la base économique productive relativement faible (mais ayant connu une forte hausse au cours des 30 dernières années).

- Trois pôles de compétitivité dont deux sont considérés comme de niveau mondial ou à vocation mondiale (Mer et images/réseaux).

- Peu de "grandes unités" industrielles : DCNS à Brest et Lanester, PSA à Rennes... font figure d'exception.

Pourtant, la Bretagne se classe au 5^{ème} rang des régions industrielles françaises (Rennes est classé 13^{ème} pôle industriel)

L'industrie bretonne se caractérise par un poids de l'industrie agro-alimentaire (30%) et quelques fleurons comme l'industrie navale, l'automobile et la construction électrique et électronique. Les technologies de l'information et des télé-communications constituent un des atouts de l'industrie bretonne avec environ 42 000 emplois (essentiellement dans les trois pôles de Brest, Lannion et Rennes) et une part élevée de recherche/développement qui contribue activement à l'innovation.

Or, la Bretagne est touchée par une crise récente d'un modèle de production basé sur l'exportation, des coûts de main-d'œuvre et de production peu élevés.

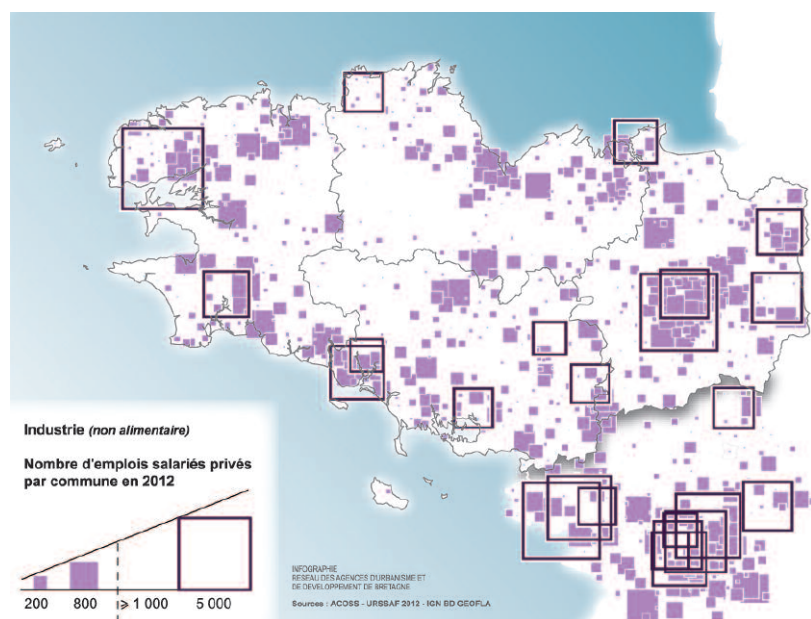
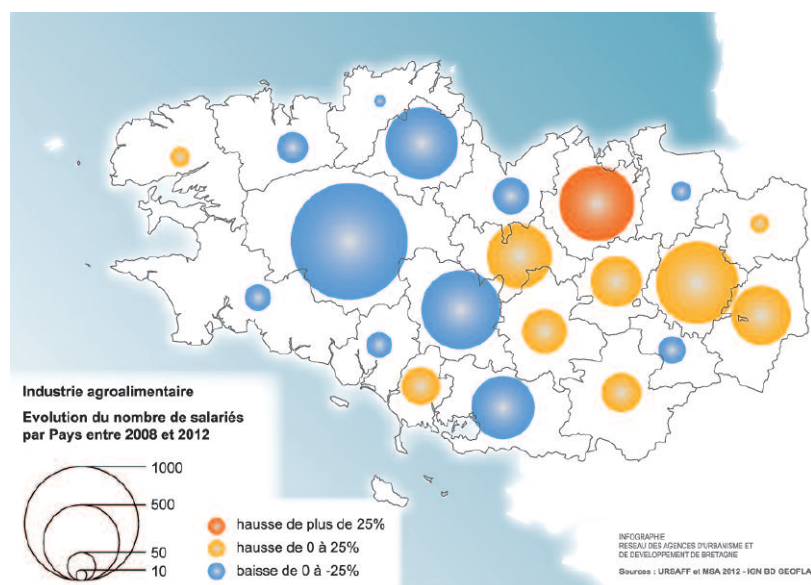
Les installations les plus touchées sont aussi les plus éloignées géographiquement.

L'industrie régionale dans son ensemble résiste mieux qu'ailleurs en France. Le secteur de la construction navale a même vu ses effectifs s'accroître de 2008 à 2012. À l'inverse, la filière agroalimentaire (et en particulier la partie abattage) a été touchée par des fermetures ou des menaces de faillite. Le modèle de production basée sur l'exportation et des coûts de main-d'œuvre et de production peu élevés a été pointé du doigt. Dans ce contexte, l'éloignement géographique des unités de production et de grands bassins de consommation constitue un handicap. Pour autant, de nombreuses entreprises

innovantes continuent de se développer et ont encore de bonnes perspectives à l'international (SILL, Bigard, Laita, EVEN, Triskalia...).

De nouveaux potentiels s'offrent à la région. Ils sont illustrés par les pôles de compétitivité qui s'appuient sur une base industrielle : images et réseaux, mer, aliment de demain (Valorial), automobile (ID4CAR) qui mettent en réseau outils industriels,

capitaux et recherche. L'innovation reste un atout majeur pour les entreprises dans leur développement, en particulier pour leur compétitivité, et constitue ainsi un amortisseur face aux aléas conjoncturels. Ainsi, dans un contexte de crise économique, des filières industrielles se sont confortées et d'autres ont émergé : les énergies marines renouvelables, les biotechnologies, la fabrication de batteries pour les transports, les échangeurs thermiques...



2 . Les enjeux et problématiques posés pour la Bretagne

2.5. L'espace marin et littoral

L'essentiel des villes bretonnes est en position littorale. Elles doivent en partie leur développement aux activités liées à la mer. Or, seule une infime partie des flux maritimes est captée par les ports bretons.

Paradoxe ? Qu'en est-il réellement ?

Première région maritime française, la Bretagne entretient une relation privilégiée avec la mer. Les activités maritimes sont particulièrement variées : pêche et aquaculture, construction et réparation navale, défense et sécurité, plaisance, sciences marines... L'agglomération de Lorient par exemple peut se targuer de la présence de 13 500 emplois maritimes et celle de Brest de 32 900.

Par ailleurs, la mer contribue à l'image et à l'attractivité de la région favorisant ainsi le développement du tourisme et la nécessité de préserver le littoral breton.

Le littoral, un espace attractif

Avec près de 3 000 kilomètres de côtes et 95 % de la population à moins de 60 kilomètres de la mer, l'espace littoral breton est particulièrement dense. C'est par ailleurs un espace écologiquement riche et fragile. Cette diversité, conjuguée à une forte attractivité, induit des difficultés en termes d'usage pour l'ensemble des activités présentes. La pression que subit la zone côtière en matière économique, sociale, environnementale, culturelle... implique une gouvernance spécifique avec l'objectif de concilier le maintien du potentiel écologique et le développement des activités humaines en minimisant les conflits d'usage. La protection des écosystèmes et la maîtrise des risques constituent également des objectifs importants.

Un besoin de sécurité en mer qui augmente

La Bretagne et Brest en particulier accueille historiquement la marine nationale et la préfecture qui ont la charge de la sécurité en mer. La protection des personnes, du milieu et des infrastructures implique le

déploiement d'une gamme de systèmes complexes au niveau aérien (avion, satellite) et maritime (bâtiments de surface et sous-marins). La lutte contre la piraterie et les trafics illicites constitue également une part importante de la sûreté en mer. L'enjeu majeur est de valoriser une situation géographique exceptionnelle et de proposer dans le futur des dispositifs innovants de surveillance et d'intervention et de sauvegarde de la vie humaine (tout en anticipant la réglementation européenne et mondiale).

La mer, une source d'énergie à valoriser

La France affiche les tarifs d'électricité pour l'instant les moins chers d'Europe en raison de la part du nucléaire dont le coût direct de production est le plus faible après celui de l'hydraulique. Le mix énergétique est à rééquilibrer par une montée en puissance des énergies renouvelables. Les énergies marines renouvelables constituent une piste intéressante avec des innovations qui permettent de diminuer ses coûts. Le littoral breton dispose d'un fort potentiel en la matière qu'il s'agisse de l'hydrolien, de l'éolien flottant, de la force houlomotrice... De plus, les compétences maritimes de la région sont favorables à une montée en puissance de ces nouvelles filières énergétiques marines.

Pêche et développement durable

L'avenir de la pêche implique une évolution vers une activité raisonnée liée à une meilleure connaissance des ressources biologiques. Cela suppose un rapprochement des acteurs de la pêche vers les centres de recherche et les fabricants de matériel. Il convient notamment de trouver des solutions innovantes en matière d'engins de capture, des systèmes de repérage et de transmission de données en temps réel pour développer de nouvelles techniques de pêche respectueuses de l'écosystème. La sécurité des équipages, le bilan énergétique des bateaux et la navigation assistée sont d'autres points à améliorer.

Les biotechnologies marines disposent d'un énorme potentiel

Ce secteur d'activité est en plein essor et ses perspectives de croissance sont grandes. Les applications dans les domaines de la santé, de la cosmétique, de l'alimentation, de l'énergie ou des matériaux sont particulièrement nombreuses. Les centres de recherche de premier plan et les entreprises doivent collaborer pour identifier de nouvelles molécules. Les applications dans le domaine médical, la cosmétique, des agros matériaux ou de la bioénergie sont autant de pistes prometteuses. L'enjeu est à la fois de développer les partenariats avec d'autres secteurs d'activité mais aussi de maintenir (voir d'accroître) le niveau d'excellence dans ce domaine.

Transport de marchandises

Recouvrant 70% de la surface totale du globe, la mer est un lien entre les continents et constitue un espace d'échanges et d'activités humaines. L'évolution des réglementations devrait impliquer de nouvelles générations d'aménagements côtiers, de nouvelles infrastructures, de nouveaux types de navires et un meilleur lien terre-mer. L'enjeu est avant tout l'innovation dans ces domaines en optimisant la position géographique de la Bretagne en bordure d'une des routes maritimes les plus utilisées.

2.6. La qualité de l'eau

La question de l'eau prend un sens particulier en Bretagne et confère une image négative à la région, en pénalisant ainsi son attractivité. Placée au rang des priorités des pouvoirs publics, la politique de l'eau porte ses fruits même si beaucoup reste à faire.

Les pollutions industrielles, urbaines, domestiques et agricoles participent conjointement à la dégradation de la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques, des eaux conchylicoles et des milieux marins. Elles peuvent être un frein à la présence d'habitat ou à l'installation des activités économiques qui dépendent d'une qualité irréprochable de l'eau.

La croissance de la population générera une demande supplémentaire en eau potable et en énergie. Il conviendra par conséquent d'assurer l'approvisionnement de ces ressources en les mettant en adéquation avec cette évolution. Cela suppose de protéger et restaurer les ressources en eau, d'assurer la qualité et la sécurité de l'approvisionnement en eau. La dégradation des milieux par la pollution

de l'eau est responsable d'une réduction de la biodiversité terrestre et marine. Elle dépend des performances de l'assainissement collectif et individuel, de l'usage des produits phytosanitaires par les communes et les particuliers, du traitement des effluents industriels, des rejets agricoles, des pollutions portuaires et en mer.

La préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des activités liées, passe par la mise en place de périmètres de protection sur tous les points de prélèvement, par la maîtrise des pollutions industrielles, agricoles et domestiques, ainsi que par le recensement et la préservation des zones humides. Les dispositions déjà prises par le monde agricole et les collectivités territoriales sont à poursuivre pour confirmer les bons résultats obtenus en matière de réduction des nitrates entre 2000 et 2012⁹.

La restauration de la qualité de l'eau est également un élément fondamental du maintien des activités de la mise en valeur de la mer (pêche,

conchyliculture) et du tourisme littoral (marées vertes, qualité des eaux de baignade). Il s'avère primordial de pouvoir mesurer en temps réel les variations de qualité. De nouvelles méthodes et de nouvelles pratiques de gestion du milieu sont à prévoir ; c'est par exemple le cas pour les algues, secteur en pleine évolution avec de nombreuses applications déjà connues comme l'alimentaire (animale et humaine), la cosmétique, la pharmacie, la médecine..., mais aussi au maintien d'un potentiel de développement pour de nouvelles valorisations.

Face aux difficultés sanitaires que rencontrent les activités conchylicoles, des évolutions sont attendues, tant sur le plan de l'adaptation aux contraintes environnementales ou zoo-sanitaires que sur celui des recherches de diversifications (filières existantes telles que la mytiliculture, nouvelles filières telles que les cultures d'algues, de vers marins...). Ces perspectives d'évolution passeront par de nouvelles modalités d'exploitation, y compris une redéfinition des espaces dédiés à la production.

2.7. La transition énergétique bretonne

L'énergie doit occuper une place essentielle dans un travail prospectif à l'aube d'une transition énergétique encouragée par les pouvoirs publics. En Bretagne cette question revêt une acuité particulière tant en terme de contraintes (position périphérique, faible capacité de production, des perspectives de croissances démographiques importantes) qu'en terme d'opportunités (disponibilité d'espaces, ressources éolienne et marine). Le bilan énergétique régional établit en 2013 que la production finale d'énergie ne couvre que 10% de la consommation. Cette situation de dépendance énergétique s'explique par le poids des produits pétroliers dans la consommation (50%) et par l'absence de grosse unité de production d'électricité qui représente plus du quart de la consommation locale. À cela s'ajoutent l'éloignement des sources de production électrique et la situation dite "en bout de réseau"

de la Bretagne qui s'approvisionne depuis Flamanville (Manche) et Cordemais (Loire Atlantique); cette situation occasionne des tensions voire des risques de rupture certains jours en hiver.

La sécurité d'approvisionnement électrique passe par une plus grande autonomie énergétique et donc par une production locale assortie d'une maîtrise de la demande.

Ce constat a poussé la région et les acteurs locaux à se doter de moyens de productions électriques. En témoigne le fort développement de l'éolien terrestre avec plus de 140 parcs installés représentant près de 800 MW installés avec un potentiel de 320 MW autorisés restant à construire. Si l'on ajoute l'usine marémotrice de la Rance, l'hydraulique et plus récemment le photovoltaïque, les usines d'incinération et le biogaz, le taux de couverture des besoins de consommation électrique est passé

de 5,6% en 2000 à plus de 11% aujourd'hui alors que cette consommation a continué d'augmenter jusqu'en 2010.

Les perspectives de production électrique sont prometteuses avec le développement attendu de l'éolien offshore et flottant, des énergies marines et la poursuite de l'éolien terrestre. La production électrique locale pourrait ainsi facilement doubler en 2020. Ce développement des énergies marines constitue aussi parallèlement une valorisation économique de l'espace maritime breton qui pourrait profiter à l'activité des ports bretons. Brest, Lorient, Saint-Brieuc pourraient ainsi en tirer profit. Le pôle Mer Bretagne a d'ailleurs placé les énergies marines parmi ses domaines prioritaires.

⁹ Agence de l'eau : État des lieux du bassin Loire Bretagne - décembre 2013

2 . Les enjeux et problématiques posés pour la Bretagne

La voie vers l'équilibre entre production et consommation électrique ne saurait être atteinte qu'à condition d'une diminution sensible de la consommation électrique. Or, si la consommation s'est ralentie ces dernières années, elle reste soutenue en raison notamment de l'équipement des bâtiments (résidentiel et tertiaire) en chauffage électrique. 37 % des résidences principales étaient chauffées à l'électricité en 2010 contre 32% au niveau national. Si la croissance démographique se poursuit, le renouvellement du parc résidentiel et le durcissement des normes en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments représentent une opportunité d'inverser durablement la courbe de la consommation.

Cette production d'électricité renouvelable n'a que faiblement contribué à faire diminuer les émissions de CO₂, bien moins que les biocarburants et le recours au bois pour la production de chaleur (près de 5% des émissions de CO₂ évitées). Pourtant, pour la première fois depuis la révolution industrielle la courbe des émissions de CO₂ diminue sensiblement (depuis 2002) et ce plus vite que celle de la consommation. Pour

la première fois aussi (ce n'était pas le cas en 1974/1975) évolution de la consommation énergétique, émissions de gaz à effet de serre et croissance économique sont dissociés.

En Bretagne, l'augmentation de la part du bois dans le secteur résidentiel et le développement de chaufferies bois pour alimenter des réseaux de chaleur urbains pourront encore accélérer ce changement.

Le recours au bois entraîne aussi par effet collatéral la mobilisation d'une ressource locale (forêt, arbres d'alignement, parcs et jardins, bocage) contribuant ainsi au développement économique et à l'emploi. De nombreux territoires l'ont compris et mobilisent leurs acteurs pour animer une filière bois locale (Pays de Dinan, Centre Ouest Bretagne, Auray, Cornouailles, Lorient...)

Les politiques urbaines visant à optimiser l'usage de l'espace tout en réduisant le besoin de déplacements participent également à cette réduction des émissions de gaz à effet de serre. Or, en Bretagne, comme ailleurs sur le territoire français, l'étalement urbain a sévi au cours des 40 dernières années. Il semble toutefois se calmer ces dernières années.

Le réchauffement climatique est une

réalité depuis la fin du 20^{ème} siècle qui devrait se manifester encore pour au moins un siècle compte tenu de la durée de vie des gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère et de l'inertie des actions déjà engagées ou à engager. L'augmentation de la température moyenne annuelle paraît inéluctable même si son ampleur peut être réduite.

Connaît-on aujourd'hui les conséquences climatiques concrètes pour la Bretagne ? La région connaîtra-t-elle un climat subtropical de type méditerranéen (étés plus chauds et plus secs) ou conservera-t-elle sa fraîcheur alors que le reste du continent se réchauffera avec pour corollaires des canicules à répétition comme celle de 2003. Dans ce cas, peut-on oser avancer que la Bretagne et le tourisme notamment tireront profit de cette nouvelle donne ?

Rien n'est moins sûr car dans le même temps, une augmentation de la pluviométrie et de l'occurrence des tempêtes placeraient la région dans une bien mauvaise posture. Le recul du trait de côte aggravé par une augmentation du niveau marin ne ferait qu'aggraver la vulnérabilité d'un littoral breton déjà densément habité.

2.8. Les inégalités territoriales

Tant en termes d'emploi que de démographie, l'écart entre les territoires situés de part et d'autre d'une ligne Lorient / Saint Malo s'accroît et plus encore depuis 2000. Les croissances démographiques sont plus fortes autour des villes de Vannes, Rennes, Dinan Saint Malo et à l'Est de Lorient. Elles sont plus faibles sur le reste des espaces littoraux alors qu'une poche située à l'ouest de Lorient et jusque Carhaix (Mont d'Arrée et Sud-ouest des Côtes-d'Armor) enregistre une légère diminution de sa population. Il s'agirait en partie de l'effet de l'attraction exercée par des territoires bénéficiant à la fois d'un marché du travail dynamisé par la présence de deux grandes villes, Nantes et Rennes et de l'arrivée de retraités sur les littoraux les mieux connectés au bassin parisien (cf. 1.4 *les portes d'entrées et les territoires des flux*).

Si le terme clivage paraît excessif, il

existe en revanche un enjeu de cohésion territoriale tant la différence de rythme de développement paraît sensible.

Le choc sur l'emploi qu'a subi la Bretagne de 2008 à 2012¹⁰ se traduit par un impact très différent suivant les territoires en fonction de leur tissu et structures économiques et de leurs dynamismes propres. À l'exception de Brest (baisse limitée), tous les pays situés à l'ouest d'une ligne Dinan/Lorient, connaissent une diminution sensible de leurs effectifs salariés marchands. La baisse est particulièrement marquée dans le nord de la Bretagne. Les Pays de Rennes et de Vannes enregistrent également des baisses significatives. Il faut cependant relativiser cette situation en rappelant la situation relativement privilégiée de l'ouest et de la Bretagne en particulier en France.

Cette différence est/ouest se double d'un écart entre les littoraux et le reste de la Bretagne. S'il apparaît clairement que le littoral dans son ensemble attire plus de population et d'activités que l'intérieur de la Bretagne, l'intérieur ou le centre ne peuvent être appréhendés comme un ensemble homogène. Il existe en fait au moins trois parties à distinguer quant à leur dynamisme démographique et économique. La partie ouest déjà mentionnée entre Lorient et Carhaix, la plus faiblement peuplée est marquée par un faible dynamisme démographique et une activité dominée par l'industrie agro-alimentaire. Il ne s'agit pourtant pas d'un territoire en voie de désertification, les soldes migratoires ramenés à la commune paraissent plus souvent positifs que négatifs sur les 15 dernières années. La partie Est entre Auray et Rennes autour de Guer, Malestroit et Pontivy connaît en

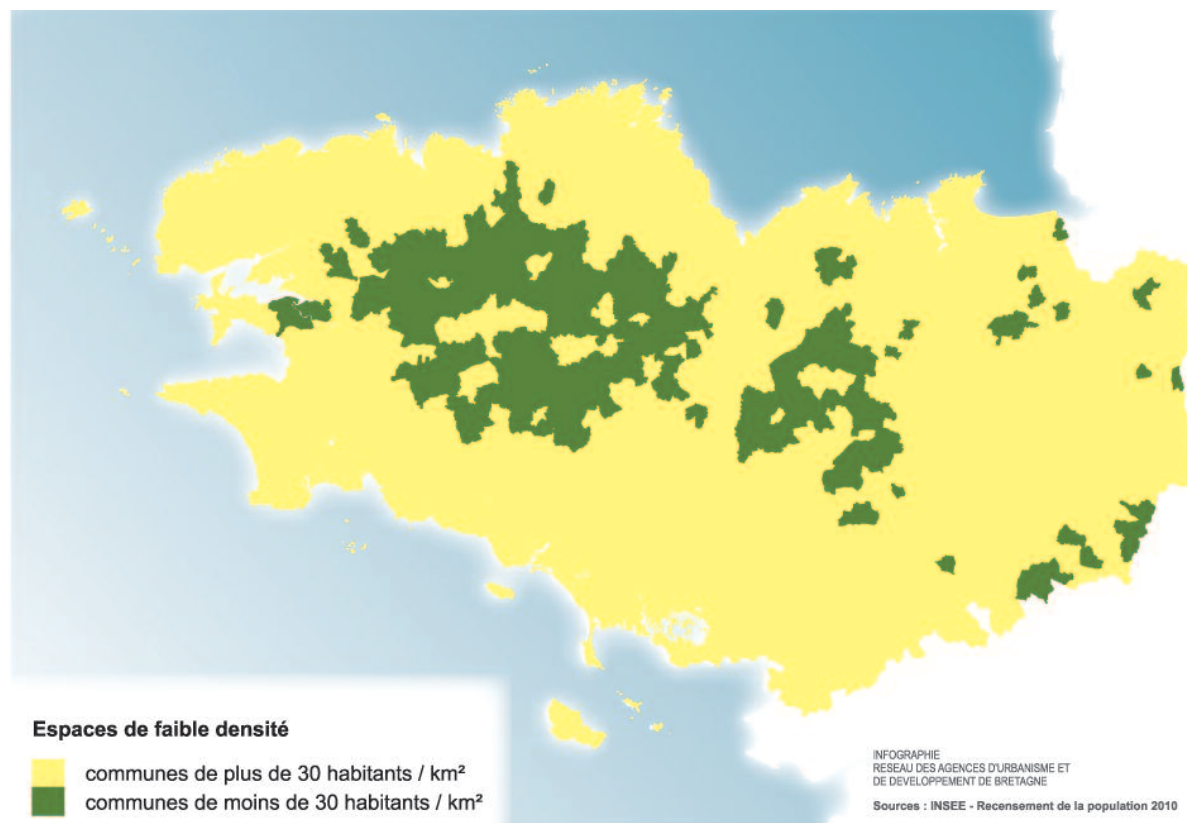
¹⁰ Les pays Bretons dans la crise, évolution de l'emploi et du chômage entre 2008 et 2012, un travail collaboratif du réseau des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, Mars 2013.

revanche une croissance démographique et économique en partie due à l'effet de déconcentration des grandes villes proches et à la bonne connexion aux espaces urbains denses par la RN24. Enfin, autour de Pontivy et Loudéac, la situation apparaît intermédiaire. Plus globalement l'axe Auray/Saint Brieuc enregistre une croissance modérée de sa population.

L'analyse des trajectoires des aires urbaines bretonne met également en évidence des différences entre les aires urbaines situées à l'intérieur, entre celles (Ploërmel, Locminé) bénéficiant d'un fort report résidentiel des grandes aires urbaines, celles qui au contraire sont faiblement attractives (Pontivy, Loudéac, Redon). D'autres (Carhaix, Baud, Vitré) sont proches de la moyenne régionale.

En revanche, il n'est pas démontré que le littoral accaparerait la croissance due à l'économie présentielle tandis que l'intérieur serait le réceptacle d'activités productives. Si ce constat est en partie vrai, il est démenti par la présence encore importante d'activités industrielles ou

productives sur le littoral (Lorient, Brest, Lannion, Saint Brieuc, Saint Malo, pôles de Douarnenez, Concarneau, la pêche bigoudène) et d'une réelle attractivité résidentielle à l'est de Rennes et au nord de Vannes situés assez loin du littoral. Le point commun à tous ces "centres" de la Bretagne est la dépendance aux infrastructures routières par absence de liaison ferrée et la relative disponibilité foncière à condition qu'elle soit mobilisée et maîtrisée par les collectivités.



3. Application à la Bretagne : scénarios proposés



Pour chacun de ces huit grands enjeux qui impactent ou sont susceptibles d'impacter l'avenir de la Bretagne, trois hypothèses d'évolution distinctes ont été formulées.

La construction des scénarios découle alors d'une combinaison cohérente entre ces hypothèses. On parle de "chemin critique" ou de scénarios d'évolution possibles.

Nous avons inclus dans les trois scénarios, un enjeu transversal, celui de la gouvernance territoriale. Plusieurs tendances sont possibles :

- Les régions s'imposent comme l'échelon principal de la décentralisation. Les politiques régionales et locales s'accroissent dans les domaines industriels, de l'énergie et de l'aménagement du territoire.
- La raréfaction des ressources publiques débouche sur une hypercentralisation des moyens et de la décision dans les grandes métropoles.
- La région ne s'impose pas et l'absence de leadership favorise le repli sur soi au niveau local.

LES ENJEUX	HYPOTHÈSE 1	HYPOTHÈSE 2	HYPOTHÈSE 3
L'inscription du territoire dans les réseaux métropolitains internationaux	Rennes et Brest se sont associées à Nantes pour se hisser au rang des métropoles européennes les plus attractives (mercapole, hyperpolisation)*.	Rennes et Brest sont marginalisées dans la compétition internationale des territoires pour attirer talents, activités et emplois (antipole, dépolisation).	Le processus de métropolisation s'étend sur tout le littoral (de Quimper à Questembert, de Brest à Saint Malo, etc.). Ponctuellement, diffusion de certaines fonctions métropolitaines (ex. Lannion ou Roscoff).
Le rôle des villes moyennes dans l'armature urbaine bretonne	Les villes intermédiaires s'organisent en réseau autour des métropoles de Brest et Rennes (les satellites)	Les villes intermédiaires se dévitalisent et sont progressivement abandonnées par les populations actives (les communautés)	L'attractivité littorale apporte un second souffle aux villes intermédiaires qui se spécialisent dans l'économie présentielle (les spécialités) ou la gestion de la transition écologique (les laboratoires verts).
L'attractivité résidentielle et touristique du territoire	Le littoral breton n'est qu'un espace de loisirs à l'échelle européenne (les spots). Il attire les retraités de toute l'Europe.	Le littoral breton organise son urbanisation avec un arrière-pays préservé et centré sur la production alimentaire (oasis).	La périphéricité et un certain isolationnisme breton brisent l'attractivité de la région.
La mutation de l'économie productive	La Bretagne devient la plateforme de services délocalisés de l'Île-de-France.	C'est l'économie présentielle qui devient le moteur du développement breton	Le développement de secteurs d'excellence (mer, nutrition-santé, bioénergie) rend la Bretagne incontournable à l'échelle mondiale (industrie verte et effervescence).
L'espace marin et littoral	La Bretagne exploite à fond l'or bleu marin et l'or gris du littoral.	Des investisseurs internationaux parient sur l'innovation dans le secteur maritime breton.	La Bretagne n'a pas su préserver ni sauver sa richesse maritime.
La qualité de l'eau	La ressource en eau est mise en péril par la poursuite l'urbanisation et la poursuite d'une agriculture intensive.	La ressource en eau devient un enjeu de pouvoir dans les espaces à faible densité.	La ressource en eau bretonne est privatisée.
La transition énergétique	L'énergie est relativement bon marché. Quelques filières renouvelables parviennent au seuil de rentabilité (éolien terrestre) ou nécessitent une intervention publiques (éolien offshore, énergie marine).	L'énergie subit de fortes fluctuations et la disponibilité à long terme des énergies fossiles est jugée incertaine. Les collectivités locales et la Région misent fortement sur la production locale d'énergie renouvelable.	L'énergie est redevenue très chère. La Bretagne choisit de réduire fortement ses besoins énergétiques et revoit son modèle de développement.
Les inégalités territoriales	Les inégalités s'accroissent. L'urbanisation galopante dilue les espaces de faible densité qui deviennent des parcs résidentiels mettant en péril les ressources (absorption).	Les inégalités sont compensées par une spécialisation des territoires.	Les inégalités sont atténuées par la politique régionale.

3. Application à la Bretagne : scénarios proposés

Scénario A

- Rennes et Brest associées à Nantes.
- Un réseau actif de villes moyennes.
- Politique régionale et locale volontariste dans les domaines industriels, de l'énergie et de l'aménagement du territoire.
- Des espaces de faible densité de plus en plus stratégiques pour répondre aux enjeux environnementaux dont l'eau, l'alimentation et l'énergie.
- L'hyperspécialisation sur quelques domaines d'excellence (mer, numérique, nutrition-santé, bioénergie) et industrie verte.
- Espaces urbains régulés.

En France et en Europe, loin de s'atténuer, les logiques de métropolisation s'accroissent mais se focalisent sur un nombre restreint de métropoles fortement interconnectées entre elles : ce sont des villes-pont concentrant les plateformes logistiques, ferroviaires, aéroportuaires, l'innovation, les flux financiers, les passagers... L'offre de transport à grande vitesse, avion et train, accentue cette logique de développement sur quelques points nodaux. Les espoirs d'un nouveau développement fondés avec l'arrivée du TGV par les villes moyennes en France et en Bretagne dans la première décennie 2000 ont vite été déçus. La logique du marché l'a emporté. L'effet TGV n'a fait que renforcer les très grandes villes qui tirent parti d'une offre d'accès rapide et fréquente à Paris, Bruxelles, Londres, Francfort, Zurich...

En Région Bretagne, Rennes et Brest constituent deux agglomérations bretonnes reconnues pour le développement de fonctions comme l'université et la recherche mais leur rayonnement reste limité. Elles n'entraînent pas l'adhésion des autres territoires et villes bretonnes. Sur la scène nationale ou internationale, leur poids paraît trop faible pour peser réellement.

Dotées de compétences fortes et étendues, la région et les agglomérations ont uni leurs efforts pour "sortir par le haut". Une association de Rennes avec Nantes est tissée tout

en veillant à ce que cela se fasse au profit du reste de la région. En améliorant notamment son accessibilité internationale, la région parvient à s'accrocher au réseau européen.

À côté de ce système urbain Nantes - Rennes, la Bretagne présente aussi une offre territoriale organisée autour des villes intermédiaires fortement identifiées et porteuses de politiques locales volontaristes. Les villes s'appuient sur leur espace de proximité pour résoudre les problèmes fonciers, de production d'énergie, de denrées alimentaires et d'eau... Les initiatives publiques et privées sont nombreuses. Ces politiques locales s'illustrent particulièrement dans trois domaines.

1. Celui de l'économie. La spécialisation dans quelques domaines d'excellence (mer, numérique, nutrition-santé, bioénergie) s'affirme et rend la Bretagne incontournable à l'échelle mondiale).

Le destin du 21^{ème} siècle se jouant largement en mer, le système métropolitain breton développe des compétences dans le secteur maritime ; Brest et Lorient jouent un rôle majeur dans cette organisation. D'autre part, une reconstruction industrielle alliant économie verte et innovation est en cours et favorise les produits à haute valeur ajoutée. Cette réorientation est accompagnée par les pouvoirs publics surtout si les "innovations vertes" n'ont pas encore totalement fait leur preuve.

2. Celui de l'énergie. Les politiques locales soutenues et accompagnées par un pouvoir régional fort jouent désormais la carte de l'autonomie en utilisant les leviers de la production d'énergies renouvelables (production locale de bois énergie, développement des énergies marines renouvelables et de l'éolien terrestre) et de la maîtrise de la consommation énergétique dans le bâtiment et les transports. Cette maîtrise est aidée en cela par une régulation forte de l'urbanisation.

3. L'urbanisation et l'aménagement de l'espace désormais bien régulés à l'échelle locale et régionale contribuent à préserver les espaces périurbains et de faible densité. Ce sont aussi de plus en plus des espaces de production tournés vers le marché local. Ils offrent un volet de production énergétique (bois, éolien terrestre, hydraulique). Le littoral tire parti de cette politique, il est à la fois accueillant pour les populations nouvelles et préservé pour faire place à un tourisme "durable".



La Région et les agglomérations dotées de compétences fortes et étendues.



Spécialisation de l'économie sur des domaines d'excellence (mer, nutrition, bioénergie). Utilisation des ressources locales pour la production d'énergie (filères bois, énergies marines) mais aussi pour l'alimentation et la ressource en eau.



Un réseau actif entre les villes moyennes.



L'espace maritime, un espace intégré à la stratégie de développement de la Bretagne.



L'urbanisation et l'aménagement de l'espace sont fortement régulés. La Bretagne présente une offre territoriale organisée autour des villes intermédiaires fortement identifiées.



Espaces agricoles ou périurbains capables d'offrir un cadre de vie de qualité.



Espaces de faible densité de plus en plus stratégiques pour répondre aux enjeux environnementaux.



L'ensemble de la région constitue une aire métropolitaine. Une association Rennes-Nantes-Brest est tissée.

3. Application à la Bretagne : scénarios proposés

Scénario B

- Croissance économique retrouvée.
- Croissance des métropoles et des grandes aires urbaines.
- Intervention publique territoriale réduite.
- Politiques régionales favorisant Rennes, Brest et Nantes.
- Villes moyennes en perte de vitesse.
- Urbanisation galopante non maîtrisée.
- Espaces de faible densité qui deviennent des parcs résidentiels.
- Le littoral breton attire les retraités de toute l'Europe.
- Un tourisme littoral en fort développement et l'apparition de spots pour populations branchées et hyper-mobiles.
- L'industrie recule, surtout à l'ouest.

Si la croissance économique est retrouvée, les budgets des collectivités sont fortement contraints. L'intervention publique territoriale s'en trouve amoindrie en France et en Europe et les écarts se creusent entre régions riches et régions pauvres, entre grandes métropoles et villes moyennes à l'écart des grands flux. En Bretagne, même avec une région élargie et des agglomérations renforcées, les moyens manquent pour éviter que ne se creuse l'écart de part et d'autre d'une ligne Lorient / Saint-Malo.

Autour de Nantes et Rennes jusque Saint-Malo les territoires sont bien connectés au réseau des métropoles internationales et françaises. Il constitue une aire urbaine densément peuplée de plus d'un million cinq cent mille habitants proches de Paris par le TGV. Si aucune des deux métropoles ne semble capable de se hisser au rang des métropoles européennes elles n'en demeurent pas moins des agglomérations attractives pour les actifs, les cadres, les étudiants qui apprécient de bénéficier de la proximité d'espaces naturels et de loisirs de qualité.

L'ouest de la région est tenu à l'écart en situation de région périphérique. Sans pouvoir régional fort, la dichotomie est /ouest s'accroît. Les villes moyennes à l'ouest dont les politiques n'ont plus les moyens de leurs ambitions et qui constituaient pourtant une force pour la Bretagne se dévitalisent, perdent des actifs attirés par les grandes aires urbaines

métropolitaines et des jeunes qui se dirigent vers des universités plus attractives. Seules Brest et Lorient avec les activités maritimes et Lannion (télécommunication) résistent. Paradoxalement, alors que les villes moyennes perdent des habitants, elles continuent de s'étaler faute de planification urbaine, considérée comme inefficace et nuisible au développement.

Le littoral breton reste un atout majeur pour l'économie régionale. Il devient la plateforme de services délocalisés de l'Île-de-France. Avec un réchauffement climatique avéré qui pénalise les grandes aires urbaines du continent le littoral atlantique est particulièrement prisé. Il attire les retraités de toute l'Europe. La région offre aussi des "spots" pour des populations haut de gamme hyper-mobiles et hyper connectées. Ces spots sont des lieux privilégiés qui bénéficient d'une notoriété à l'échelle nationale et internationale. Ils accueillent deux types de populations :

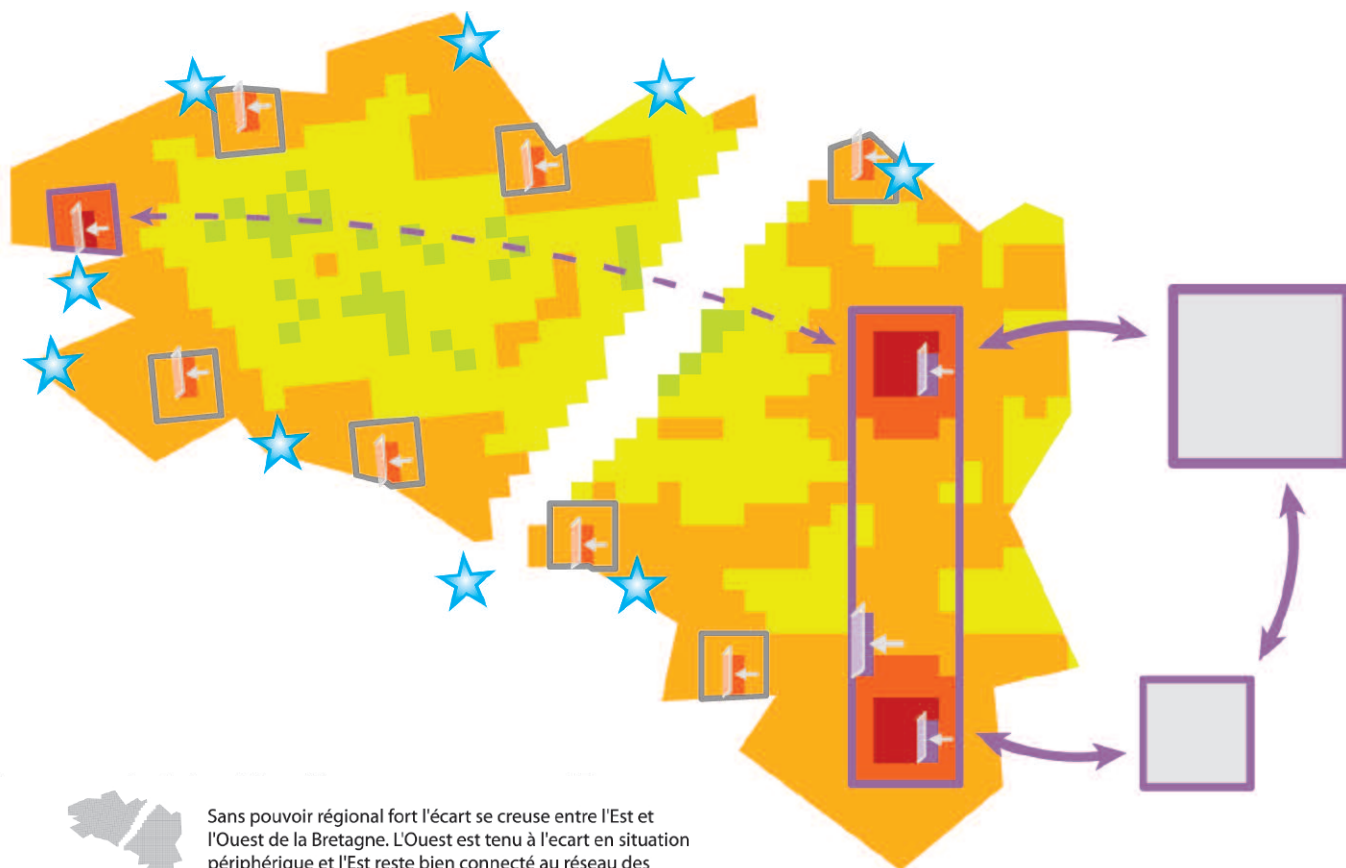
■ Des cadres ou chefs d'entreprises qui au lieu de se disperser dans le périurbain lointain de leur métropole, choisissent d'habiter à plusieurs centaines de kilomètres de leur entreprise ou de leurs clients et privilégiant le temps partiel ou le télétravail. Ces populations optent pour un territoire qui offre des aménités en termes de loisirs de plein air, de paysages. On assiste alors à un essor de certains territoires insulaires, côtiers ou ruraux, peuplés de cadres, de

créateurs, nouveaux "artistes" de la mondialisation.

■ Des touristes aisés. Certains territoires ont revu leur politique touristique et favorisent désormais un tourisme haut de gamme qui profite à quelques hauts lieux situés sur certains littoraux prestigieux et quelques sites au centre de la région. Les aéroports de Bretagne et le TGV servent de porte d'entrée pour ces populations en recherche d'espace touristique "nature" ou d'un nouveau mode de vie.

Une urbanisation galopante, particulièrement à l'est et sur le littoral dilue les espaces de faible densité qui deviennent parfois des parcs résidentiels. Dans un contexte de réduction des finances publiques, la région limite son intervention pour accompagner Rennes, Nantes et Brest qui concentrent les moyens pour tenir leur rang dans la compétition internationale.

Dans le monde on assiste à un paradoxe : les énergies renouvelables ont acquis une maturité qui leur permet de compter dans l'offre énergétique. Dans le même temps, l'exploitation à grande échelle du gaz de schiste a éloigné le spectre de la fin des énergies fossiles. Dans le contexte d'une énergie à bon marché, seuls les investissements bretons dans l'énergie marine et l'éolien off shore sont rentables. Ils profitent d'abord au littoral breton.



Aéroports et gares TGV servent de portes d'entrée pour des populations en recherche d'espace de loisirs. L'aéroport Notre Dames des Landes constitue la principale entrée à l'espace métropolitain Rennes-Nantes.



Le littoral breton attire les retraités de toute l'Europe, le tourisme littoral se développe fortement et des "spots" pour populations à haut revenus et hypermobiles apparaissent (Belle-Île, Crozon, Bréhat, ...).



Villes moyennes en perte de vitesse.



Espace urbain central dans l'espace métropolitain.



Espace urbain dense.



Urbanisation galopante, espace urbain étalé à densité



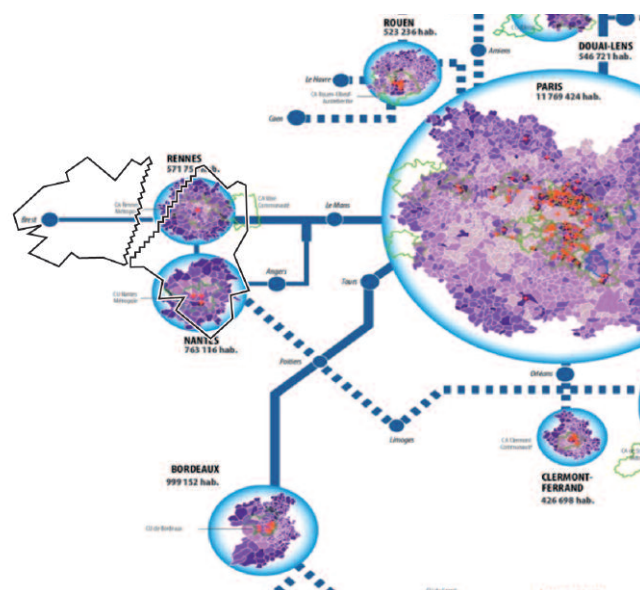
Vaste zone résidentielle mélangeant de l'espace urbain étalé ou diffus et espaces de faible densité.



Espaces de faible densité résiduels n'offrant pas de réel potentiel.



L'ensemble Rennes et Nantes constitue une aire métropolitaine capable de se hisser au rang des métropoles européennes les plus attractives. Brest tente de s'accrocher à cette dynamique.



3. Application à la Bretagne : scénarios proposés

Scénario C

- Rennes et Brest sont marginalisées dans la compétition internationale.
- Les villes intermédiaires se spécialisent dans la gestion de la transition écologique (laboratoires verts).
- Les territoires, pays et agglomérations prennent en main leur politique énergétique locale. La consommation d'énergie diminue grâce à une meilleure efficacité (y compris les transports terrestres) et contribue à la baisse des gaz à effet de serre.
- Des politiques mer et littoral très actives sont à l'œuvre.
- L'industrie réduit son aire de chalandise et assure la satisfaction des besoins locaux (alter industrialisation).
- La périphéricité et un certain isolationnisme breton freinent l'attractivité de la région.
- Le pouvoir régional exerce une solidarité territoriale renforcée au profit des territoires ruraux et des agglomérations les moins dotées.

Le contexte international et national est proche du scénario B mais se caractérise par une pression des populations qui aspirent une alternative à la croissance sans limite et recherche en même temps une certaine autonomie.

En France et en Europe la croissance des années 2020 s'est tarie, l'énergie, fossile ou renouvelable, est devenue trop cher. Plutôt que de s'accrocher à un modèle basé sur une énergie bon marché, une industrie et une agriculture exportatrice, la Bretagne choisit un mode de développement alternatif basé sur :

- la maîtrise de la croissance démographique.
- la réduction des flux de matière et d'énergie.
- l'équité territoriale.

La région, dont les moyens se sont accrus par voie de décentralisation, a pris le relais d'un État en retrait et joue un rôle de redistribution au profit des territoires les plus pauvres et les moins urbanisés.

Rennes et Brest ont "décroché". L'aéroport du Grand Ouest ne verra

sans doute jamais le jour et l'effet TGV n'a pas eu les effets escomptés.

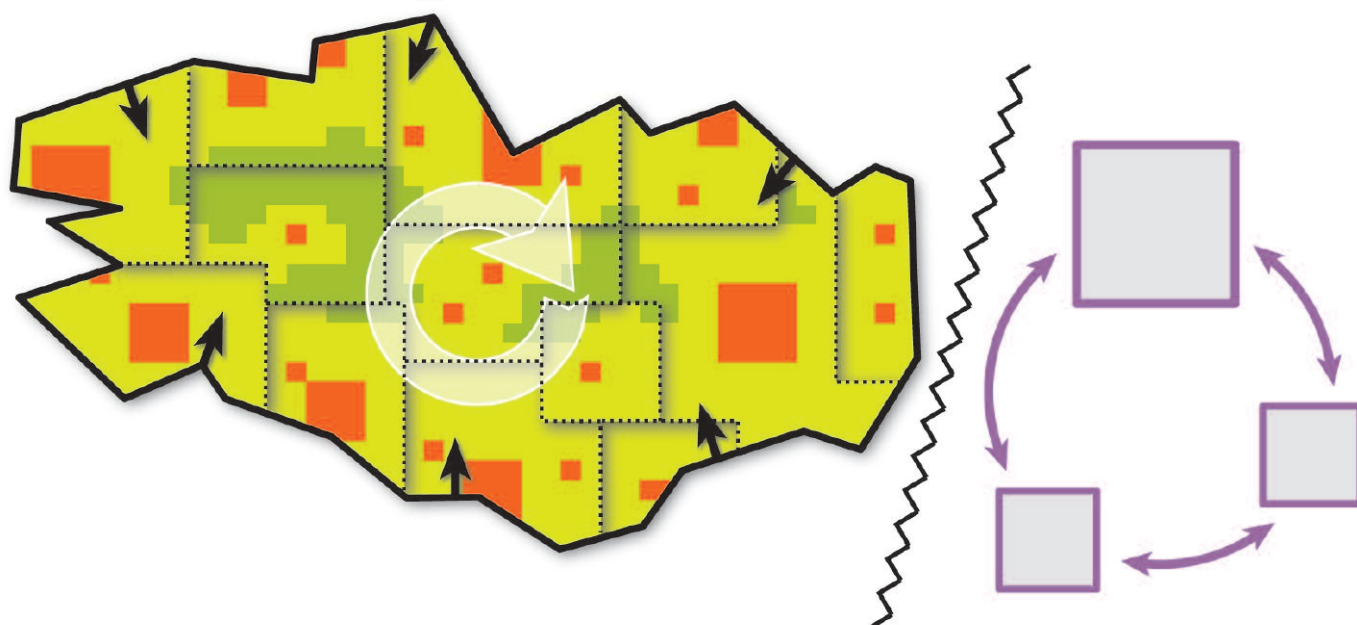
L'État dans un contexte de raréfaction de l'argent public a abandonné des pans entiers de son interventionnisme notamment en matière d'aménagement du territoire. Les pouvoirs locaux ont réagi de façon diverse. En Bretagne, on recherche davantage à satisfaire les besoins au plus près des consommateurs. L'industrie et l'agriculture réduisent leur aire de chalandise. La tendance aux circuits courts se renforce et occupe désormais une place non négligeable dans l'économie globale.

Des politiques mer et littoral visent à mieux protéger le milieu marin afin de mieux le valoriser.

Des communautés de plus en plus élargies adoptent ici la consommation collaborative, ou favorisent ailleurs dans leurs actes d'achat l'économie sociale et solidaire locale. Autour des villes, des politiques agricoles locales ont favorisé les exploitations "bio" et tournées vers le marché local.

S'agissant des infrastructures, peu d'investissements sont consentis par les pouvoirs locaux sous la pression de leurs habitants. Le tourisme reste familial. Les intercommunalités avec la région ont renforcé la régulation urbaine. Les espaces urbains se densifient, la consommation foncière a fortement diminué. Le parc de logements se renouvelle et s'améliore mais ne suffit pas à absorber la demande. En conséquence l'excédent migratoire du littoral breton s'est tari. Le vieillissement de la population se poursuit et désormais les plus de 60 ans sont majoritaires sur le littoral.

Faute de foncier économique, les activités ayant besoin d'espaces ne peuvent se déployer autour des villes. Certaines zones d'activités issues du siècle dernier sont fortement décriées. Quelques-unes sont même reconquises pour étendre le patrimoine naturel.



Un pouvoir régional aux moyens accrus et un pouvoir local renforcé (pays et agglomérations) pour une redistribution au profit des territoires les plus pauvres et les moins urbanisés.



Tendances aux circuits courts, à la consommation collaborative, à l'économie sociale et solidaire, à la réduction de la consommation de matière et d'énergie.



Le repli identitaire sur fond de "NIMBY", la volonté d'autonomie, la réduction des aires de chalandises et la maîtrise de la croissance démographique.



Les espaces urbains se densifient et la consommation foncière a fortement diminué. L'offre de logement renouvelée ne suffit pas à absorber la demande et l'exédent migratoire se tari.



Zone mélangeant de l'espace urbain étalé ou diffus et espaces agricoles tournées vers le bio et les marchés locaux.



Les espaces de faible densité sont repeuplés par une population en recherche d'alternatives au modèle dominant.



La Bretagne en rupture avec le modèle des grandes métropoles interconnectées.

